

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. IV.—No. 27.

MONTREAL, JEUDI, 3 JUILLET, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

DISCOURS DE M. JOS. TASSÉ.

M. Joseph Tassé a fait, le jour de la St. Jean Baptiste, à Ottawa, un excellent discours dont l'extrait qui suit sera lu avec in-étêt par nos abonnés :

La fête St. Jean-Baptiste à laquelle, Messieurs, nous sommes si attachés, est de création assez récente. Elle a eu pour fondateur M. Ludger Duvernay, ce vrai patriote, dont le nom est justement cher aux Canadiens. Si l'on veut savoir pourquoi M. Duvernay donna le nom de St. Jean-Baptiste à la célébration nationale, la petite anecdote suivante pourra peut-être nous l'apprendre. A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les *rôles* des miliciens et voyant qu'un très grand nombre répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria en faisant entendre un vrai juron britannique. *D...n, they are all Jean-Baptiste!* A partir de là, ce fut la façon parmi les militaires d'appeler tous les Canadiens-Français Jean-Baptiste. (1)

La fête n'avait pas d'abord de caractère religieux. On la chômaît par un grand banquet, comme nous le faisons ce soir. On l'accompagna d'une grande messe vers 1836 dans quelques villages bas-canadiens, mais ce ne fut que vers 1843 ou 1844 que l'usage prévalut de rendre la fête à la fois religieuse et nationale. Cela est dû au fait que jusqu'alors St. Joseph était regardé comme le premier patron, et comme on n'avait pas à se plaindre de lui, il répugnait au clergé de le voir détroné par St. Jean-Baptiste. (2)

Durant les premières années, la fête eut un caractère politique très prononcé. Nos compatriotes ne jouissaient pas alors des libertés qu'ils ont su conquérir par leur courage et leur fière attitude. Nous n'avons pas de gouvernement responsable, les élections parlementaires n'étaient qu'un leurre elles étaient souvent emportées par l'intimidation ou la fraude, nous étions gouvernés par une infime minorité qui accaparait les honneurs et les faveurs du pouvoir et qui, pour me servir d'une expression dont on a bien abusé de notre temps, s'engraissait des sueurs du peuple. Nous, ce peuple de gentils-hommes, comme nous appelait un homme politique anglais, nous étions traités comme des parias dans le pays même où nous étions l'immense majorité. Aussi n'est-il pas étonnant que l'on se soit servi de la société St. Jean-Baptiste comme d'un levier puissant pour soulever la population canadienne contre ses oppresseurs. Dans les premiers banquets qui eurent lieu à Montréal en 1834, 1835 et 1836, les orateurs ne cessaient de parler dans leurs discours de la grande cause de la liberté politique. Il semble que des santés furent proposées aux réformateurs de tous les pays, à commencer par le célèbre O'Connell. On but avec non moins d'enthousiasme à la santé des Canadiens qui combattaient dans notre Chambre d'Assemblée en faveur de nos droits politiques. Et on se garda bien d'oublier la santé de Josephine, la femme de Jean-Baptiste qui, comme le disait l'orateur du temps "a pour empire celui de la tendresse et de la vertu et mérite la confiance de l'époux qui ne fait jamais d'affaires importantes sans prendre son avis."

Les malheureux événements de 1837-38 interrompirent la célébration de la fête nationale, mais à son retour de l'exil, M. Duvernay prit immédiatement des mesures pour la chômer avec plus d'éclat encore que par le passé. La première célébration de la St. Jean-Baptiste n'eut lieu qu'en 1842, à Québec. On la termina par un grand banquet qui fut servi en maigre, vu que c'était un vendredi. Il y eut abondance de discours éloquentes et chaleureux, mais que l'on arrosa seulement d'eau froide, de limonade, de bière de gingembre et de sapinette. Ce fut un vrai repas de tempérance. Cela n'est pas surprenant lorsqu'on sait que le sermon de circonstance fut prêché par l'abbé Chiniquy, qui était alors l'apôtre de la tempérance et l'idole des Canadiens.

Depuis cette époque, la St. Jean-Baptiste n'a cessé d'être fêtée dans nos grandes cités comme dans nos plus

modestes villages, partout où il y a des Canadiens. Il y a bien longtemps qu'on l'a chômé ici avec entrain, et je vois même autour de cette table de respectables compatriotes qui comptent au nombre des premiers présidents et officiers de la Société. M. Rameau, dans son ouvrage sur "La France aux Colonies," n'a pas cru pouvoir donner une meilleure preuve du patriotisme des Canadiens d'Ottawa, qu'en reproduisant un compte-rendu de la célébration nationale, qui eut lieu en 1859.

Si, Messieurs, nous avions pu jouir un instant aujourd'hui du don d'ubiquité, nous aurions vu l'admirable spectacle de centaines de milliers de descendants de la France, dont les cœurs ont battu à l'unisson des nôtres, célébrant à qui mieux mieux la fête nationale. Nous les aurions vu affirmant comme nous au grand jour leur patriotisme, encombrant les temples sacrés, se déployant en d'énormes processions, au bruit des fanfares nationales et à l'ombre de la bannière de St. Jean Baptiste. Et nous aurions vu ce même imposant spectacle se reproduire depuis l'Acadie jus qu'au Pacifique et sur les bords du majestueux lac Champlain comme sur les rives enchantées du Mississippi.

J'ai eu la bonne fortune, Messieurs, d'assister deux fois à la célébration nationale dans l'Etat de New-York, et si le drapeau étoilé ne fut pas là pour nous rappeler notre présence dans les domaines de l'Oncle Sam, nous aurions pu nous croire dans quelques-unes de nos petites villes de la Province de Québec, à Hull, par exemple, où la fête a été si belle, tant l'enthousiasme, tant l'entrain était général.

Ce que je dis de nos compatriotes de l'Est des Etats-Unis peut également s'appliquer à ceux de l'Ouest, où ils sont groupés en grand nombre et où ils sont pour ainsi dire chez eux. Car, nos compatriotes ont été les pionniers de cette vaste région et on voit leurs noms au berceau de leurs plus grandes cités comme Chicago, St. Louis, Milwaukee, St. Paul et bien d'autres. Il y a quelques années les Canadiens de St. Paul, Minnesota, chômeront leur fête avec tellement d'éclat, que le gouverneur de l'Etat même s'y associa et prononça un discours remarquable de circonstance.

Il semble que nos compatriotes émigrés sont plus attachés encore que nous en maints endroits à la St. Jean Baptiste et en attendent l'avènement avec plus d'anxiété. Car, c'est peut être loin de la patrie qu'on l'apprécie le mieux. "Demandez," dit un écrivain, "au pauvre exilé qui n'avait pas dans sa patrie où reposer sa tête, qui mendiait jadis aux portes des riches, demandez lui s'il ne le regrette pas. Rendez lui l'humble chaumière qu'il habitait, son pain noir et sa place au soleil, et vous verrez à son bonheur, à ses larmes de joie, si la terre natale n'a d'attraits que pour les heureux d'ici-bas. . . . Non, le bonheur n'existe point pour ceux qui sont éloignés de la patrie; toujours un vague regret les consume. L'oiseau de passage qui traverse les airs, la voile qui blanchit à l'horizon, la terre qui glisse sur leur tête, tout leur parle d'elle. Ils répètent, dans leurs cœurs attristés, le cantique des enfants d'Israel sur les rives de l'Euphrate."

En terminant, Messieurs, laissez-moi rendre un faible hommage au patriotisme dont les Canadiens d'Ottawa ont fait preuve aujourd'hui. Jamais, de l'aveu de tous, la fête n'a été si belle, si imposante. Jamais nous n'avons affirmé notre vitalité d'une manière plus éclatante, jamais nous n'avons marché en rangs plus compacts pour célébrer la fête de la patrie. Pour la première fois nous avons vu par exemple avec un indicible bonheur cent cinquante Canadiens représentant la nouvelle paroisse des Claudières, qui a surgi comme par enchantement, et partant de l'autre extrémité de la Capitale pour venir grossir le bataillon national et nous donner la chaleureuse étreinte de la fraternité. Aussi, après une pareille manifestation nationale, commencent sous les auspices de la religion et si agréablement couronnée, avons-nous raison de nous enorgueillir d'être Canadiens Français.

M. Delamarre, l'heureux propriétaire d'un cheval Broiard, vaqueur du bois de Boulogne, a dit-on, gagné tant en prix qu'il en a gagné une somme de 850,000 fr.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

PARIS, 3 juin 1873.

La démission de M. Thiers et l'arrivée aux affaires de M. le duc de Broglie et de ses collègues nous permettent enfin de respirer. Depuis que la France se sent présidée par l'illustre maréchal Mac-Mahon, la confiance renaît, la sécurité se rétablit, le commerce reprend vigueur, et les étrangers affluent comme par le passé dans notre capitale. Si la situation créée par M.M. Barodot, Ranc, Lacroy, et autres illustrations radicales, n'avait par été complètement modifiée, grâce à la courageuse initiative des conservateurs, si, pour parler comme le poète, le lion populaire n'avait pas été complètement muselé, tout ce qui nous restait encore de population exotique bouclait ses malles et Paris devenait un désert. Mais aujourd'hui, par bonheur, cette émigration n'est plus à craindre; les hôtels se peuplent de nouveaux locataires, les boulevards se garnissent de nouveaux promeneurs, Anglais et Russes, lords et boyards reprennent possession des villas du faubourg St. Honoré et des Champs-Élysées.

Une seule colonie n'avait pas fui devant les incendies de 1871 et les élections de 1873: c'était la colonie américaine. A part quelques ambassades de passage que nous envoie de temps en temps l'extrême Orient, Paris n'aurait plus, comme dit M. Prudhomme, renfermé d'étrangers "dans ses murs," si les Yankees ne lui étaient restés. Aux Etats-Unis, sans doute on est aguerri contre toutes les violences, et par cela même, on en a l'âme curieuse, on en juge en experts consommés, et puis, en dépit des dissentiments passés, sur certains points de politique étrangère,—on aime la France, on y vient donc, et l'on y séjourne volontiers.

Vous plairait-il de savoir sous quelle latitude habitent vos voisins, et voudriez-vous connaître un peu leurs habitudes? Ouvrez votre bibliothèque, prenez un plan de Paris, armez-vous d'une règle et d'un crayon.—Bien.—Maintenant, tracez une ligne diagonale partant du nouvel Opéra pour aboutir à l'Arc-de-Triomphe. Prolongez cette ligne par des points dans la direction de l'Avenue de l'Impératrice.—C'est fait.—Eh bien! vous venez de déterminer le centre d'une longue zone occupée de préférence et même de façon à peu près exclusive par la colonie américaine.

La colonie américaine se divise en trois classes bien distinctes: les nomades, les résidents temporaires et les résidents à demeure.

Les nomades, eux—ceux qui ne font que traverser Paris revenant d'Allemagne ou d'Angleterre pour se rendre en Italie, —ne s'écartent point sensiblement de la place du Nouvel-Opéra. Ils vivent de la vie commune dans les grands-hôtels du boulevard des Capucines, de la rue de la Paix, de la Place Vendôme, de la rue Neuve-St-Augustin. Dès le matin, ils sortent par troupes, par familles, les hommes vêtus négligemment, de couleur neutre, mais portant la cravate d'un ton trop clair et de trop lourds bijoux; les femmes coiffées à l'extravagante, en toilette de couleur "voyante"; les petites filles et les jeunes boys, très-habillés de velours et de guipure.

Leur première station est pour les commissionnaires de la rue Scribe; ils vont là comme chez eux, demandant mille renseignements d'un ton bref, font leurs commandes, entrent dans les bureaux de l'American Register pour consulter le livre des arrivées, reviennent chez les commissionnaires, American merchant. Infatigablement à leurs ordres celui-ci ne fabrique rien, n'a rien à lui, n'est qu'un intermédiaire, mais d'une activité dévorante. Il leur procure, dans la même matinée, une douzaine de chemises, un chape de l'Inde, un bronze de Barbedienne, un tableau de Gérôme, une loge de théâtre, une canne, une voiture à l'heure, un appartement meublé et une paire de gants.

L'American merchant est leur providence, ils entrent chez lui, ils en sortent vingt fois le jour, leur livre de chèques en poche souvent tiré et employé. C'est là qu'ils parcourent tous les journaux arrivés en liasses énormes de tous les points de l'Amérique du Nord par le dernier paquebot. C'est là aussi qu'ils se voient entre eux, qu'ils rencontrent les résidents de leur connaissance; là que se donnent les rendez-vous.

Les résidents temporaires, ceux qui viennent passer à Paris une saison plus ou moins longue, de un à six mois, quittent l'hôtel pour s'installer dans des familles américaines qui font profession d'héberger ici leurs compatriotes. Ils y retrouvent toutes leurs habitudes nationales et n'y rencontrent que des nationaux. On n'y est admis que sur recommandation. Ce sont des hôtels en miniature, de destination spéciale, sans enseigne, sans réclame réalisant à peu près l'illusion de la vie

(1) Les fêtes patronales des Canadiens-Français par le Dr. LaRue.  
(2) Idem.

privée en voyage. Quelques-uns de ces hôtels déguisés occupent, tantôt une maison entière, tantôt un simple appartement. Ils sont tous placés dans les environs de l'avenue des Champs-Élysées, rue de Morny, avenue Joséphine, avenue d'Eylau.

Dans le même quartier sont également réunis les résidents à demeure. Fatigués de l'existence en commun, ceux-ci se fixent tout-à-fait chez eux ou à peu près, louant des appartements meublés ou des hôtels particuliers. C'est par des Américains que sont habitées les plus belles résidences du cours la Reine, de l'avenue Friedland et de l'avenue de l'Impératrice. L'hospitalité y est charmante, de bon accueil et d'aimable enjouement chez les femmes, de sans- façon et de cordialité chez les hommes.

On y lit ; les femmes surtout ont beaucoup lu et parlent presque toutes le français. Elles abdiquent tout amour-propre pour causer avec une bonne grâce vraiment méritoire dans notre langue, qu'elles connaissent assez à fond pour savoir quand elles se trompent, mais qui ne leur est point assez familière pour ne point se tromper. Elles soulignent elles-mêmes leurs erreurs d'un petit rire argentin.

On y cause donc, et de façon vive, pátulante, de toutes choses et non des moins sérieuses, grâce à une solide culture intellectuelle.

On y aime la musique, et si les formidables pianos Steinway retentissent des refrains de la *Timbale d'argent* et de la *Fille de Mme Ongot*, ils modèrent aussi leurs retentissantes sonorités pour redire les discrètes sonates de Haydn et de Mozart. En ces dernières années, enfin, le goût des arts, du dessin, y a pénétré. On y recherche la peinture et la sculpture. Le grand nombre en est encore aux coquetteries de palette de Fortuny et de son école, aux douceurs correctes de Cabanel et de Bouguereau. Mais déjà on pourrait nommer des amateurs émérites passionnés pour l'art sévère des anciennes écoles. Nous permettez-vous de vous citer un curieux exemple de ce rapide développement du goût chez les Américains ? C'était pendant que la guerre et la Commune ravageait la France. Un Américain, un de ces grands manufacturiers, à fortune colossale, depuis longtemps épris des choses d'art, possesseur de chefs-d'œuvre de l'école française moderne, de Géricault, Meissonnier, Théodore Rousseau, Bary, etc., était ici, à Paris. Depuis quelque temps, il était quistion bien en l'air, mais enfin on en parlait, de fonder un musée à New-York. Cet Américain, à ses risques et périls, consacra huit cent mille francs à l'acquisition de trois collections de tableaux anciens qui étaient même trouvait-il, fort bon marché. Il se dit que si le musée de New-York devait prendre, c'était le moment ou jamais, en profitant d'une si belle occasion. Il informe un de ses compatriotes de ce qu'il vient de faire. Ensemble, ils partent aussitôt pour New-York, réunissent quelques amis, et en une seule soirée, réalisent une souscription qui dépasse 200 000 dollars. Des commissions sont organisées ; les commissaires s'engagent à fournir annuellement une somme déterminée, l'un s'engage pour 50 000 fr., un autre pour 25 000, etc. Alors seulement, l'État de New-York intervint. La société reçut un terrain pour construire le musée, et l'institution fut déclarée d'utilité publique.

Eh bien ! qu'en diriez-vous ? Disons-nous encore que ces Yankees sont des barbares grossiers et sans culture. La vieille charge de l'Américain chiquant, fumant, crachant dans un *salon*, les pieds crottés, n'est plus permise aujourd'hui. Il faut reléguer ce type de convention parmi les légendes usées.

Tous les Américains nous devons l'avouer pourtant, n'encouragent pas l'art et se signalent encore par des excentricités auxquelles nous n'étions plus habitués. C'est ainsi que deux commerçants de Chicago, visitant avant-hier l'exposition de la race canine ont payé trois mille dollars une paire de fox-hounds. Assurément, l'amour de l'esthétique n'a rien à voir dans cette acquisition. Il est vrai que les susdits fox-hounds formaient peut-être, aux yeux des amateurs, le plus bel ornement de l'exposition canine, mais la moindre toile d'Ingres ne vaut-elle pas le terrier le plus incomparable, et ne mérite-t-elle pas de lui être préférée ?

Cette réflexion faite, nous n'hésitons pas à déclarer que quelques-uns des chiens exposés dans les allées du jardin d'acclimatation, sont réellement dignes d'une visite. La réunion de ces intelligentes bêtes est vraiment un curieux spectacle. Les grands chiens, dédaigneux et fiers, fatigués par la chaleur, et d'autant plus paresseux qu'ils sont plus grands, dorment ou bien voluptueusement étendus sur la grille tiennent leur museau appuyé sur leurs pattes de devant, et regardent d'un œil impassible et rêveur la foule variée qui se presse et se pousse autour d'eux ; les petits, principalement, les bull-dogues, hurlent et s'agitent ; quant aux chiens d'appartement, ils font quelques caresses, à travers leurs barreaux aux nombreux admirateurs qu'ils séduisent par leurs jolies formes avenantes. Il en est un, petit ratier, noir et fin à poils brillants, et de taille moyenne, dont la niche, est comme lui une petite merveille. Elle est formée de soie bleue, rehaussée d'une fine garniture de dentelle blanche : on voit qu'il est le chien chéri de la maison et le préféré de sa maîtresse. A côté de ce ratier, le visiteur arrête ses regards sur les plus beaux spécimens de la race canine : chiens de berger, à longs poils crépus ou fauves ; grands danois d'un fauve noirâtre, rayé de bandes comme un tigre ; danois mouchetés, aux yeux d'un bleu de porcelaine et qu'on faisait autrefois courir au devant des lourds carrosses ; dogues monstrueux et massifs, aux yeux sanglants, à la gueule terrible, à la face hideuse ; chiens de Terre-Neuve ; chiens d'Afrique capables de forcer à la course les gazelles et les autruches ; bassets, briquets, pointers, etc. Les chiens de chasse sont surtout splendides. On remarque parmi eux des braques et des épagneuls français de nos vieilles races de la Vendée, du Poitou et de la Saintonge, qui soutiennent vaillamment la comparaison avec les plus beaux types anglais, dont nos chasseurs se sont trop engoués depuis vingt ans.

Cette exposition nous amène tout naturellement à vous dire un mot de l'exposition universelle de Vienne. Jusqu'ici, l'exposition viennoise ne s'est rendue célèbre que par les dépenses outrées qu'elle impose aux étrangers qui la visitent. On ne dit rien ou peu de chose de ses merveilles, mais on parle beaucoup des spéculations auxquelles se livrent les aubergistes allemands. Chez nous, si l'unité de dépense est le franc, à Vienne elle est le florin, soit deux francs cinquante. Le petit monde se lorge ou il peut, même dans les faubourgs, et à la rigueur, il peut avoir une chambre à cinq francs par jour dans quelque quartier ignoré ; il a des tramways, des omnibus à chaque minute, il s'assied à chaque brasserie, où il consomme le produit classique du pays et peut se tirer d'affaire avec quinze francs par jour pour les choses indispensables. Le grand monde, celui qui ne compte pas, se laisse écorcher sans jeter un cri. Deux cents francs la loge à l'Opéra ; cent francs la voiture pour la journée ; le dîner dix florins sans le vin ; la chambre banale

pour une personne, au deuxième, dix florins, sans les accessoires invraisemblables du service. Enfin le Dr. Russell, le célèbre correspondant du *Times*, vient de protester dans son journal contre une exploitation aussi éhontée.

Il dit dans une de ses lettres qu'il est au quatrième, dans un coin, mais que s'il y avait un vingtième étage, il y monterait encore pour arriver à payer ce qu'il doit raisonnablement dépenser. On se préoccupe un peu de cette question à Vienne, et la réaction n'a tardé pas à se faire sentir. Ceux qui s'étaient promis de faire fortune en cinq mois, vont peut-être se décider à faire simplement une bonne affaire en se contentant de louer au taux de trois fois au-dessous du cours.

Mais laissons de côté ces petites misères de la vie humaine et permettez-moi de vous parler d'un héroïque soldat auquel la France vient enfin d'élever une statue. Ce soldat, c'est le général Daumesnil, l'ancien gouverneur du fort de Vincennes. Voici en quelques mots son histoire :

L'armée d'Égypte faisait le siège de Saint-Jean d'Acre. Un jour, le général en chef Bonaparte, visitait la tranchée. Une bombe tombe à ses pieds. Aussitôt deux soldats se précipitent, le placent entre eux, lèvent les bras pour le couvrir et attendent ainsi l'explosion. La bombe éclate, mais elle atteint personne. L'un des deux grenadiers se nommait Daumesnil. C'était un jeune homme de vingt-deux ans ; un Gascon, un volontaire de '92, qu'un manque absolu d'instruction avait jusqu'à empêché d'avancer en garde. Bonaparte se chargea dès lors de son avenir. Il le fit d'abord entrer aux Guides. En 1806, Daumesnil était capitaine dans les chasseurs de la Garde impériale. Il avait fini par apprendre à lire et à écrire. A Wagram, il était colonel d'un régiment, et il conduisait ses hommes à la charge — pour la troisième fois — quand un boulet lui emporta la jambe.....

Napoléon voulut donner un poste de confiance à Daumesnil et le nomma gouverneur de Vincennes. Sa confiance ne fut pas trompée.

Qui ne se rappelle les événements de 1814 et l'étonnement de toute l'Europe à la vue de ce soldat mutilé, refusant de remettre Vincennes aux armes alliées, maîtresses de Paris. Il n'était bruit que de sa réponse : — Quand vous me rendrez ma jambe, je vous rendrai la place. — Nous vous ferons sauter. — Eh bien ! nous sauterons ensemble. J'ai là 1800 milliers de poudre.

Les alliés laissèrent sa forteresse à Daumesnil, et le drapeau tricolore flotta sur Vincennes, quand le drapeau étranger flotta sur les Tuileries. On offrit un million à Daumesnil ! il leva les épaules. Ce n'est que lorsque les Bourbons furent reconnus par toute la France qu'il se décida à abattre son pont-levis, et à sortir à la tête de sa garnison, en grande tenue, enseignes déployées.

De nouveau commandant de Vincennes, après le retour de l'île d'Ébe, le général fut mis à la retraite par la seconde Restauration. Mais le peuple avait gardé sa mémoire. La *Jambe-de-Bois* ! la *Jambe-de-Bois* ! criait-on dans le faubourg après 1830. Louis-Philippe s'enquit donc de Daumesnil et le renvoya à Vincennes. Cette fois, il ne s'agissait plus de résister aux Russes et aux Prussiens, mais à l'émute. Les ministres de Charles X avaient été enfermés dans le donjon, en attendant que la cour de Paris se réunît pour les juger. La fureur impatiente de ce retard, accourut à Vincennes pour les réclamer. Daumesnil joua sa popularité : il fit baisser le pont-levis, et s'avança seul au devant du peuple. — Que voulez-vous, dit-il ? — La tête des accusés !!! — Elle n'appartient qu'à la loi, et vous ne l'avez qu'avec ma vie. Retirez-vous donc, et ne souillez pas votre gloire.

On cria : « Vive la *Jambe-de-Bois*, » et l'on reprit le chemin de Paris.

Que n'avons-nous eu pendant la dernière guerre des hommes comme Daumesnil ! La France n'aurait pas été mutilée, et le célèbre phrase « pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses, » n'aurait pas reçu le démenti que l'on sait. La Société des gens de lettres vient d'éditer un livre, intitulé : « *L'Offrande*, » qui nous rappelle justement ce que le manque de héros nous a causé. Œuvre de trente-trois auteurs, prose, vers, dessins et gravures, ce recueil est un monument destiné à attester par quels liens indissolubles les deux provinces désagrégées par la guerre tiennent et tiendront toujours à la mère-patrie. Une page nous y a surtout frappé par sa concision et sa grandeur ; ce n'est pourtant qu'une anecdote, mais vous allez voir quel drame émuant elle renferme :

« Une dame de Strasbourg logeait chez elle deux officiers prussiens. Ces messieurs se plaignaient, comme des maîtres se plaignent, de n'avoir pas accès dans le salon de cette dame, et insistèrent pour être engagés à ses réunions d'amis. Le lendemain, ils reçoivent une invitation. Ils arrivent à huit heures. Le salon était assez obscur, et à la lueur de la lampe unique qui l'éclairait, ils entrevirent dix femmes vêtues de noir et assises au fond.

« La maîtresse de la maison, les voyant entrer, va vers eux, les amène à la première de ces dames et la leur présentant : « Ma fille, qui a eu son mari tué pendant le siège. » Les deux Prussiens pâlisent. Elles les amène à la seconde dame : « Ma sœur qui a perdu son fils à Froeschviller. Les deux Prussiens se troublent. Elle les amène à la troisième : « Mme. Sprindler, dont le fils a été fusillé comme franc-tireur. » Les deux Prussiens tressaillent. Elle les amène à la quatrième : « Mme. Coulmann, qui..... » Mais les deux Prussiens n'ont pas la force de la laisser achever, et, balbutiant, éperdus, ils se retirent précipitamment, comme s'ils avaient senti tous ces crêpes de deuil tomber sur leur tête. On eût dit Mathan s'enfuyant devant l'anathème de Joad.

« Connaissez-vous une plus terrible et plus patriotique vengeance ? »

Cette page est signée : Ernest Legouvé.

Un autre livre vient de paraître, qui évoque devant nos regards la figure d'un général qui fut lui aussi un héros, et mieux que cela, un héros chrétien. Nous voulons parler du marquis de Montcalm qui vous appartient autant qu'à la France. Son histoire écrite par le P. Sommervogel est des plus fortifiantes. La place me manque pour vous en donner quelques extraits, mais je ne saurais mieux finir ma correspondance, qu'en reproduisant ces quelques lignes :

« Le Canada, considéré en lui-même pour ses richesses, ses forces, le nombre de ses habitants, supplée si bien au nombre que pendant plus d'un siècle il a combattu avec avantage contre toutes les autres colonies. Dix Canadiens valent autant que cent colons anglais : l'expérience l'apprend tous les jours. »

M. Victor Hugo vient de terminer le livre auquel il travaillait depuis l'été dernier.

Ce livre, qui paraîtra prochainement, aura pour titre QUATRE-VINGT-TROIS. Première série : *La Guerre civile*.

## HISTOIRE DE TOUTES LES JEUNES FILLES.

RACONTÉE PAR UNE D'ELLES.

A sept ans, par chacun fêtee,  
J'aimais les joloux, les bonbons,  
Et j'étais même un peu gâtée,  
Car mes parents étaient si bons !  
Je les aimais d'un amour tendre ;  
De moi, pour leurs soins bienveillants,  
C'est le moins qu'ils pouvaient attendre :  
Voilà comme on aime à sept ans !

A dix ans, j'aimai la dentelle  
Et je songeais à mes atours ;  
Avec une robe nouvelle  
J'aimais à sortir tous les jours.  
On peut bien excuser cet âge  
D'aimer falbalas et rubans :  
Mainte vieille que l'on dit sage  
Les aime encore à cinquante ans.

A quinze ans, deux bonnes amies  
Firent ma joie et mon bonheur.  
Oh ! comme nous étions unies....  
Nos trois cœurs étaient un seul cœur !  
Grands secrets, douces confidences  
Rendaient nos entretiens charmants.  
Et que de belles espérances !  
On aime si bien à quinze ans !

« La danse n'est pas ce que j'aime, »  
Dit la chanson, mais j'eus mon tour :  
Dans un bal, fière de moi-même,  
Je dansai jusqu'au point du jour.  
Je fis la grasse matinée,  
J'eus les rêves les plus rians,  
Et.... la tête un peu fatiguée....  
On rêve beaucoup à seize ans !

On aura beau dire et beau faire  
Il faut aimer, c'est une loi ;  
Riez, (ce n'est point mon affaire),  
Vous le subirez comme moi.  
Un beau jour j'aimai peut-être  
Un cavalier des plus charmants....  
Et, s'il veut devenir bon maître,.....  
On verra.... car j'ai dix-sept ans !

Pour copie conforme.

E. B. DE ST. AUBIN.

## APPARITIONS DE LA STE. VIERGE EN ALSACE ET EN LORRAINE.

Le *Journal des Trois-Rivières* a publié depuis quelque temps le récit d'apparitions qu'on dit avoir lieu en ce moment dans ces deux provinces malheureuses. Voici le récit de l'une de ces apparitions qu'un Rév. P. Jésuite de Nancy vient d'envoyer à un prêtre canadien.

Depuis la semaine sainte, la Ste. Vierge apparaît presque tous les jours près du village de Bettwiller, en Lorraine. Un nombre considérable de grandes personnes ont vu la Ste. Vierge, mais généralement elle n'est vue que par des enfants. Voici l'apparition que des enfants virent le mardi, 6 mai, et qui m'a été rapportée par un homme de 40 ans, qui a vu, entendu et interrogé les enfants pendant l'apparition qui a duré depuis 11 heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

Trois jeunes filles de Remling, l'une âgée de 10 ans, l'autre de 11 et la troisième de 12 se mettent à genoux et récitent les litanies de la Ste. Vierge. Bientôt les trois enfants voient la Ste. Vierge revêtue de blanc, ayant une ceinture bleue, un diadème sur la tête. Elle leur dit : priez et ayez confiance. J'aime les hommes beaucoup plus qu'ils ne peuvent le croire. Les enfants répètent ces paroles aux témoins. Puis un des témoins dit aux enfants de demander à la Ste. Vierge sa bénédiction. Les enfants demandent à la Ste. Vierge de les bénir, et ensuite à genoux font le signe de la croix, disant que la Ste. Vierge les avait bénis. Le témoin demande aux enfants qu'elles présentent à la Ste. Vierge un scapulaire à bénir ; les enfants disent : la Ste. Vierge regarde le scapulaire, elle prie, elle le bénit, elle sourit.

La Ste. Vierge dit ensuite aux enfants : vos villages redeviendront français. Je protégerai Metz et j'abandonnerai Paris.

Ensuite les enfants virent une grande ville, un grand nombre d'hommes étendus à terre et le sang coulant partout. Le témoin demanda aux enfants le nom de la ville. Ils ne purent pas le lui dire. Mais ils répondirent qu'au dessus de la ville, ils voyaient trois fois écrit ce mot : Babylone. Le témoin leur demanda dans quel pays se trouvait cette ville ; ils répondirent : là où est le roi de Prusse.

Elles virent ensuite un très-grand nombre de soldats français.

Ensuite les enfants virent Rome et la Ste. Vierge entrant chez le pape et lui disant : Puisque vous m'avez glorifiée au ciel et sur la terre, je vous glorifierai aussi au ciel et sur la terre. Votre triomphe est commencé.

Ensuite les enfants virent près de Rome plusieurs soldats français et la Ste. Vierge au milieu d'eux.

Ces Français sont d'abord battus, mais la Ste. Vierge les secourt et leurs ennemis sont vaincus. Ces Français, sans que les enfants puissent dire quel était leur chef, détruisent le royaume de Victor-Emmanuel, et la Ste. Vierge bénit ces soldats.

Les enfants voient ensuite une grande église. Ils y voient des apôtres, des prêtres habillés en rouge, ayant des chapeaux rouges et des ceintures rouges assis en cercle. Tout-à-coup, un de ces prêtres devient blanc. Les enfants voient au-dessus de ce prêtre devenu blanc, le Père éternel, Notre-Seigneur et une colombe qui, disent les enfants, crache du feu sur le prêtre devenu blanc. Ce prêtre est grand ; il n'est ni vieux, ni jeune. St. Pierre lui remet une clef en or. La Ste. Vierge lui remet la tiare. Puis apparaissent St. Joseph et St. Paul et un grand nombre d'hommes. La Ste. Vierge prend tous ces hommes sous son manteau. Elle pose l'homme blanc sur un globe et il va tout autour.

Ensuite les enfants voient un très-grand nombre de chemins, les uns du côté de la France, ils sont beaux et blancs, les autres du côté de l'Allemagne, ils sont vilains, disent les enfants, et noirs. Ils voient une vilaine bête qui se dirige vers la Prusse. Puis ils voient un grand nombre de soldats

prussiens, des chevaux, des canons. Ils voient dans le lointain deux soldats français. La Ste. Vierge étend les mains sur eux, ils regardent la Ste. Vierge qui les bénit. Puis les enfants s'écrient : Oh ! que de soldats français qui viennent. Ils se battent avec les Prussiens. La Ste. Vierge est sur un cheval blanc, mais elle n'est pas assise comme papa, quand il va à cheval. Elle a un sabre, elle tue les Prussiens. Oh ! comme le sang coule.

Les enfants disent encore : Il y aura six grandes batailles des Français contre les Prussiens, deux en France, trois en Italie et une en Allemagne. Les Français seront vainqueurs. Les anges se battent, ils sont avec les Français contre les Prussiens. La Ste. Vierge couronne les Français. Celui qui commande les Français monte sur une église et y met un drapeau blanc.

J'ai pris ces notes pendant que le témoin me racontait ce qu'il avait vu et entendu dire des enfants.

Je n'ai noté que la substance de ce que disaient les enfants et j'ai omis un très grand nombre de détails qui tous peuvent servir à prouver la vérité de l'apparition. Au moment où j'écris cette lettre, on organise des pèlerinages et des processions dans toutes les provinces de France ; à Metz, à Nancy, et dans d'autres villes de Lorraine, on prépare des bannières du Sacré-Cœur, on se dispose au grand pèlerinage qui aura lieu le 12 juin à Paray-le-Monial, où fut révélée la dévotion au Sacré-Cœur. Dans les autres provinces, on se prépare de même à ces pèlerinages aux sanctuaires de la Ste. Vierge. La conscience du peuple lui dit que le Sacré-Cœur et la Ste. Vierge sauveront la France et assureront le triomphe de l'Eglise.

### PETITES CURIOSITÉS HISTORIQUES.

(RECUEILLIES DANS DIVERS OUVRAGES ANGLAIS.)

Ma profession m'imposant la nécessité de lire des ouvrages anglais, je cherche parfois à mêler l'utile à l'agréable en étudiant des livres tout-à-fait étrangers à la prose légale et administrative dont je n'ai point deviné jusqu'à présent, je l'avoue à ma courte honte, les charmes que d'autres lui trouvent.

Les notes que l'on va lire sont empruntées à plusieurs auteurs dont je me dispenserai de faire la liste. Elles se rapportent à divers sujets parmi lesquels il y en a un d'actualité chez nous, je veux parler de

#### LA ST. JEAN.

La *mi-été* ("midsummer,") est un jour de fête tout britannique fixé, dans le calendrier protestant, au 24 juin, c. à. d. au commencement (pourquoi dit-on "le milieu ?") de l'été, et qui correspond à la St. JEAN-BAPTISTE du calendrier catholique.

M. François V. Hugo, traducteur de Shakespeare, donne dans les notes sur le "Songe d'une nuit d'été" quelques détails intéressants relativement à la St. JEAN en Angleterre.

"La nuit qui précède *midsummer* était la nuit fantastique par excellence.... C'est au milieu de cette nuit-là que tout être à jeun, assis sous le porche d'une église, pouvait voir les esprits de ceux qui devaient mourir dans la paroisse pendant l'année, traverser le cimetière, précisément dans l'ordre où leurs corps devaient y être portés, puis marcher vers la porte de l'église et y frapper....."

"Cette nuit-là, si une jeune fille voulait savoir qui elle épouserait, elle devait être à jeun et faire les préparatifs d'un souper, dans la principale chambre de la maison ; elle n'avait qu'à mettre sur la table une nappe blanche, du pain, du fromage et de l'ale, puis à ouvrir la porte qui donnait sur la rue et à revenir s'asseoir. A minuit, le spectre de son futur époux entra, marchait vers la table, y remplissait un verre, buvait à la santé de sa fiancée, saluait et se retirait.

"Un autre moyen que les jeunes Anglaises employaient encore pour faire surgir l'apparition de leur mari à venir, consistait à déterrer un morceau de charbon de terre (houille,) trouvé sous une racine de plantain, et à le placer cette nuit-là sous leur oreiller. Elles étaient sûres, en dormant, de voir en rêve celui qui leur était destiné. Cet usage existait encore à la fin du dix-septième siècle."

Je suis bien coupable de n'avoir point communiqué ces renseignements aux jeunes lectrices de *L'Opinion Publique* huit ou quinze jours avant la fête de la St. JEAN-BAPTISTE. Mais, après tout, celles qui ne se marieront pas d'ici à un an, pourront essayer les moyens indiqués à l'époque de la St. Jean-Baptiste, 1874. Si même quelques-uns essayaient à la St. Michel, qui précède l'Avent de quelques semaines, peut-être la chose réussirait aussi bien.

J'ai observé qu'à cette époque, il se fait un grand nombre de mariages.

Avis aux intéressé(e)s.

#### ORIGINE du Plum pudding.

Philippe II d'Espagne, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, y mena son pâtissier en chef, nommé Bal-hazar Sanchez, qui, le premier, révéla aux Anglais l'art de la pâtisserie. Ses produits délicieux, et jusqu'alors inconnus, furent tellement goûtés que Balhazar fit une fortune colossale, surtout par la vente du *plum pudding*. Le peuple assiégeait sa boutique, et les grands lui adressaient des commandes de toutes les parties du royaume.

Sanchez s'établit en Angleterre où il mourut, presque millionnaire, en 1602, à Tottenham, à quatre milles de Londres. Dans ce village subsiste encore un hospice pour les vieillards infirmes, fondé par le bon pâtissier espagnol, inventeur du *plum pudding*.

#### OPINION DE LE REINE ELIZABETH SUR LE MARIAGE DES PRÊTRES.

La reine Elizabeth désapprouva toujours l'article de la réformation protestante qui permettait le mariage des prêtres, quoiqu'elle ne pût en empêcher l'exécution.

Parker, archevêque de Canterbury, avait écrit un traité sur la légitimité du mariage des prêtres, et, joignant l'exemple au précepte, s'était marié, même avant la promulgation du statut qui abolissait le célibat. Quelque temps après, l'heureux prélat invita Elizabeth à une fête magnifique qui dura plusieurs jours. Au moment de quitter les hôtes qui l'avaient si bien fêlée, la reine, se tournant vers la nouvelle maîtresse du palais archiepiscopal de Lambeth, lui dit d'un ton sec :

"Je ne puis me résoudre à vous appeler "madame," j'aurais honte de vous appeler "mademoiselle," encore moins puis-je vous appeler *archevêquesse* ; je me borne donc à vous dire : "merci pour votre réception."

#### UN DES BONS MOTS DE SHERIDAN.

Ce grand écrivain, un des ancêtres de LORD DUFFERIN, actuellement gouverneur du Canada, est célèbre par ses bons mots. Sur le point de mourir, il refusa de se laisser faire une opération qui pouvait le sauver.

"—Pourquoi ? demanda le médecin.

"—Parce que j'ai déjà subi deux opérations, et c'est bien assez dans la vie d'un homme.

"—Lesquelles ?

"—Je me suis fait couper les cheveux et j'ai posé pour mon portrait."

Eloge non équivoque des peintres et des barbiers de ce temps-là !

Pour extraits,

E. B. DE ST. AUBIN.

(La suite à un prochain numéro.)

### LA PÊCHE AUX MARSOUINS DANS LE FLEUVE ST. LAURENT.

PRÉCIS HISTORIQUE—MŒURS ET CAPTURE DU MARSOUIN—PRÉPARATION DE SES DÉPOUILLES—HUILES ET CUIRS.

#### I.

Les voyageurs qui parcourent le Saint-Laurent entre la traverse de Saint-Roch et le Golfe, observent un spectacle aussi curieux qu'intéressant, et tout particulier à notre fleuve et à ses parages : c'est la vue des troupeaux de marsouins qui viennent respirer et se jouer à la surface de l'eau. Durant les beaux jours, lorsque le temps est calme, et qu'ils ne sont effrayés par aucun bruit, on les voit nager autour des embarcations, et l'on entend distinctement le sourd roulement de leur respiration.

L'éclatante blancheur de leur peau contraste avec le vert sombre des flots, et les fait paraître comme des glaçons couverts de neige. Quand ils se montrent, on voit d'abord leur tête ronde, puis un jet d'eau qu'ils lancent de leur soufflet à quelques pieds en l'air, et successivement leur cou et leur dos. Quelquefois on aperçoit la femelle portant son petit sur sa queue; celui-ci, qui est d'un gris bleu, semble se tenir fermement attaché, comme s'il faisait le vide entre lui et sa mère. Lorsque celle-ci a deux petits, on les voit appuyés de chaque côté de ses nageoires. Au reste, ils paraissent avoir la faculté d'adhérer solidement sur toutes les parties de leur mère. On observe seulement que, pendant qu'elle les allaite, elle se penche d'un côté en nageant. Son lait est abondant et épais; il ressemble assez à celui de la vache, auquel serait mêlée une assez forte dose de carbonate de soude; ce qui lui donne une saveur alcaline.

Rien n'est étrange et singulier comme d'entendre durant le silence de la nuit, leurs puissants soupirs qui s'élèvent à chaque instant de tous les points de l'horizon.

Le marsouin n'appartient pas au genre des poissons. C'est un mammifère, de la famille des souffleurs, et de l'espèce des dauphins, que les naturalistes désignent sous le nom de marsouins globiceps, ou à tête arrondie. Comme le dauphin, il a deux nageoires; et la queue posée horizontalement. Il ne se rencontre, paraît-il, que dans les parages du Saint-Laurent et de la Baie d'Hudson. Sa longueur varie de quinze à vingt pieds. On en a capturé quelques-uns qui mesuraient jusqu'à vingt-cinq pieds. Son oreille est presque imperceptible. C'est une légère cavité qui n'est guère plus grosse qu'une tête d'épingle, cependant il a l'ouïe extrêmement délicate, et le moindre bruit l'effraie.

On croit que les marsouins vivent très-vieux. Du moins, si l'on observe les dents de ceux qui paraissent les plus âgés, on constate qu'elles sont extrêmement usées, quoique leur émail soit très-dur, et que la nourriture ordinaire du marsouin, composé de petits poissons, soit d'une nature qui offre peu de résistance à l'action de ses mâchoires.

#### II.

La capture de ce superbe cétacé dut tenter l'avidité des anciens habitants de la Nouvelle-France. Aussi voit-on que la pêche du marsouin a commencé à être faite dès l'année 1705. Ce fut le hasard qui fit découvrir aux colons que le marsouin pouvait se prendre dans les tentures de pêche. Les premiers que l'on prit furent trouvés dans des pêches au hareng, où ils étaient entrés en poursuivant le petit poisson. Il y a une trentaine d'années, quelques-uns ont encore été capturés de la sorte à la Rivière-Ouelle.

C'est à la pointe formée par cette rivière et par le fleuve Saint-Laurent que furent tenues les premières pêches aux marsouins; et depuis on n'a jamais cessé d'y tendre; cette industrie ayant toujours été fort lucrative.

La première concession de la pêche aux marsouins fut faite le vingt juillet 1707 à six habitants de cette paroisse par l'intendant Raudot. Voici le texte de cette concession :

"Jean De'avoie, Etienne Bouchard, Pierre Soucy, Jacques Gagnon, Pierre Boucher et François Gauvin nous ayant exposé qu'étant habitants de la Bouthellerie sur la Rivière Ouelle proche voisins les uns des autres, qu'ils se seraient unis ensemble pour faire la pêche du marsouin dans la devanture de leurs terres à la pointe de la dite Rivière Ouelle qui est un endroit très-propre pour faire la dite pêche, laquelle même ils ont commencée depuis deux ans, et ce suivant le droit de pêche qui est par le contrat de concession, et comme quoy qu'ils usent de leur droit, ils pourraient être troublés dans l'exercice de la dite pêche, ils nous demandent qu'il nous plaise les autoriser pour continuer la dite entre-

prise. Le Sieur de Boishébert, seigneur de la dite Terre de la Bouthellerie, entendu, qui nous a dit que par leur contrat de concession le dit droit de pêche, leur avait été accordé et qu'il ne s'opposait point à leur demande, à laquelle ayant égard,—

"Nous autorisons l'union faite entre les sus-nommés pour faire la pêche au marsouin dans la devanture de leurs habitations, défendons de les y troubler à peine de tout dommage et intérêt.

"Fait à Québec ce vingt juillet, 1707.

(Signé)

RAUDOT."

Les six premières parts de la pêche passèrent successivement aux descendants des propriétaires, et furent subdivisées parmi un si grand nombre de familles que, de nos jours, il était à peu près impossible de retracer les droits de chacun. C'est afin de se reconnaître au milieu de cette confusion, et de constater les titres des différents propriétaires que la société de la pêche s'est constituée en corporation légale par un acte de la législature de la Province de Québec passé en 1870.

On doit remarquer à la louange de cette société que depuis plus d'un siècle et demi qu'elle subsiste, jamais aucun procès n'est venu troubler la paix parmi un si grand nombre d'associés. C'est un fait qui vient en contradiction avec la réputation chicanière acquise à la race normande, dont la plupart des Canadiens tirent leur origine.

Le dixième des huiles provenant de la pêche, que les seigneurs de la Rivière-Ouelle ont toujours perçu depuis 1749, ne relève pas, comme on serait porté à le croire, du droit féodal; car le droit de pêche avait été concédé aux censitaires en même temps que leurs terres. Mais à la suite d'une contestation survenue entre eux et les pêcheurs de l'anse de Sainte-Anne au sujet de leurs limites mutuelles, ils eurent recours, pour obtenir justice, à l'influence de la seigneuresse, madame de Boishébert, veuve du fils du premier seigneur de la Rivière-Ouelle, M. de la Bouthellerie. Ce fut en considération des services qu'elle leur avait rendus en cette occasion, et de l'engagement qu'elle prit de les protéger à l'avenir, tant par elle-même que par ses héritiers dans la seigneurie, que les propriétaires de la pêche lui abandonnèrent le privilège du dixième des huiles dont les seigneurs ont joui jusqu'à nos jours.

Il existe, parmi les papiers de la pêche, une ordonnance du trop fameux intendant Bigot, pour réprimer certains abus, et dont quelques dispositions assez singulières méritent d'être connues :

"Sur les représentations qui nous ont été faites par les seigneurs de la Rivière-Ouelle que les habitants de la dite coste vont tirer des coups de fusils sur une pointe à laquelle il a établi une pêche à marsouin, et y mettent même leurs bestiaux, sans aucun droit, ce qui lui cause un tort considérable, attendu que le poisson s'éloigne de la dite pointe : nous faisons défense aux habitants du dit lieu de la Rivière-Ouelle et à tous les autres d'aller tirer des coups de fusils sur la dite pointe et d'y mettre leurs bestiaux, à peine contre les contrevenans de confiscation des bestiaux et en outre de vingt livres d'amende contre les propriétaires des dits bestiaux et contre les chasseurs, applicable à la fabrique de la paroisse. Sera la présente ordonnance lue et publiée à la porte de l'église du lieu.

"Fait à Québec le 22 juin, 1752.

(Signé)

Bigot."

Quelques spéculateurs anglais, entre autre M. M. Lymburner et Crawford de Québec, prirent à bail, le 25 janvier 1798, la pêche de la Rivière-Ouelle. Mais comme ils ne surveillèrent pas par eux-mêmes les opérations, ils firent des pertes considérables qui furent une des causes de leur faillite, et qui les contraignirent à résilier leur contrat en 1804.

Les désordres auxquels se livrèrent, à la pointe de la Rivière Ouelle, les agents des bourgeois de Québec, comme on les appelait, sont restés célèbres dans la mémoire des habitants du lieu. Ils ont fourni de texte à plusieurs légendes, plus ou moins fantastiques qui ont défrayé, pendant longtemps, les imaginations superstitieuses, et qu'on se plaît à raconter, le soir au coin du feu, pour amuser les *jeunesses*. Plusieurs anciens prétendaient avoir entendu le bruit d'orgies diaboliques qui se prolongèrent même après le départ des employés de la compagnie anglaise.

La maison de la Pointe a été regardée, longtemps après, comme une habitation redoutable, et hantée, selon l'idée d'un grand nombre de gens. Il y avait alors peu de personnes qui eussent osé y coucher seules la nuit. L'isolement de cette maison près du fleuve à l'extrémité de la Pointe, ombragée encore aujourd'hui par la forêt, et le passage fréquent des Sauvages qui avaient l'habitude d'y revenir camper, ont contribué à entretenir ces mystérieux souvenirs.

Les associés de la pêche ont réussi à discréditer les fables qui ont eu cours pendant bien des années, mais en expiation des scandales commis par les étrangers, et pour attirer la protection du ciel sur leurs travaux, ils ne manquent jamais de faire bénir la pêche, chaque printemps. Leurs pieuses croyances se révelent encore par les croix qui sont plantées çà et là le long du rivage.

Nous dirons plus loin les luttes sanglantes que nos pêcheurs font, sur la grève, contre leurs captifs aquatiques. Remarquons, en passant, que cette Pointe n'a pas toujours été témoin de combats aussi pacifiques. En 1690 entr'autres, un détachement de la flotte anglaise qui remontait le fleuve, y ayant fait une descente, les habitants s'armèrent en toute hâte, et conduits par leur brave curé, M. de Francheville, armé comme eux du mous-

quet, ils assaillirent vigoureusement les ennemis, et les forcèrent à se rembarquer plus vite qu'ils n'étaient venus.

Voici la manière originale dont ce fait est raconté dans une relation de l'époque :

“ Les ennemis s'étaient flattés de mettre à terre sans opposition. Lorsqu'ils furent aux premières habitations, ils crurent qu'il n'y avait qu'à débarquer et se mettre à table ; “ Ils furent surpris que, pour la première entrée, on leur servit “ une salve de coups de fusils. A la Rivière-Ouelle, le sieur “ de Fran-beville, curé, prit un capot bleu, un tapebord en “ tête, un fusil en bon état, se mit à la tête de ses paroissiens, “ firent plusieurs décharges sur les chaloupes, qui furent con- “ traintes de se retirer au large avec pertes.”

A différentes époques, on a essayé de prendre le marsouin sur plusieurs endroits de la côte, et particulièrement aux îles de Kamouraska et dans l'anse de Sainte-Anne de la Pocatière ; mais aucun de ces essais n'a été assez productif pour encourager à les continuer d'une manière permanente. Il faut cependant excepter l'île aux Coudres, où l'on a toujours tendu depuis assez longtemps, à peu d'interruptions près. Mais comme il croît peu de bois franc dans l'île, les pêcheurs sont obligés de se servir d'arbres de sapin et d'épinette garnies de leurs branches, qu'il faut attacher ensemble, afin qu'ils puissent résister au courant. Cette manière de construire la pêche étant plus coûteuse que celle en usage à la Rivière-Ouelle, les profits y sont moins considérables.

Dans ces derniers temps, on a fait diverses tentatives pour noyer le marsouin au moyen de rets, mais le petit nombre qu'on a réussi à prendre de la sorte n'a pu suffire à donner du crédit à ce nouveau procédé.

Les savants des Etats-Unis ont fait, dans ces dernières années, des études spéciales sur notre marsouin.

En 1860, la célèbre société américaine, connue sous le nom de *Smithsonian Institute*, a fait préparer et transporter un squelette de marsouin destiné à son musée d'histoire naturelle ; et cette même année, elle devait envoyer un de ces préparateurs, pour faire empailler un spécimen.

Il y a quelques années des Américains de Boston ont acheté un marsouin vivant qu'ils ont transporté par les chars, dans une vaste caisse remplie d'eau et de varech. Il a été exposé dans un immense bassin construit en verre, où il a excité la curiosité de la foule ; malheureusement il est mort peu de temps après son arrivée à Boston.

Un autre a été conservé vivant, pendant dix-huit mois, à New-York au musée de Barnum, où des milliers de visiteurs l'ont vu traîner une nacelle dans son aquarium.

### III

La pêche aux marsouins de la Rivière-Ouelle est construite au moyen de perches de dix-huit à vingt pieds de longueur, plantées à environ un pied et demi les unes des autres, sur la grève qui, en cet endroit, assèche à environ un mille et demi de la ligne de la haute marée. La tenture de la pêche exige, chaque année, l'emploi de 7200 perches. Du temps des *bourgeois*, on liait ces perches entre elles par un double rang de cordes ; mais l'expérience a prouvé que cette précaution était superflue.

Le demi-cercle, que forme la pêche, a trente-huit arpents, ou un mille et un tiers de longueur ; et se termine, à cinq arpents du bout de la Pointe, par une courbe plus rentrante, qu'on appelle le *raccroc*.

(A continuer.)

## BEVUE ETRANGERE.

### FRANCE.

Le nouveau Gouvernement continue de déployer une énergie extraordinaire en faveur du triomphe des idées conservatrices. Il a fait saisir le *Sidèle*, le journal le plus influent du parti républicain, pour articles séditieux. On comprend que cet acte de vigueur a dû produire une explosion de colère dans le parti républicain et radical. Nous disions, il y a quelques jours, que le parti qui l'emporterait ferait naturellement tous ses efforts pour assurer le triomphe de ses idées, et que le parti vaincu ferait la guerre civile plutôt que de se soumettre, surtout le parti républicain. Il est évident que le Gouvernement de Mac-Mahon, guidé par la majorité, veut en finir avec l'état anormal où se trouve la France et cette politique d'expédients qui ne peut que retarder la crise. Il y a deux armées en présence l'une de l'autre, il faut que la force décide laquelle l'emportera. Si les Prussiens évacuent le territoire français, dans les premiers jours de juillet, on peut s'attendre que les deux partis en viendront bientôt aux mains. Thiers lui-même a annoncé qu'il se proposait d'attaquer le Gouvernement dans l'Assemblée Nationale, et il aurait fait entendre qu'il avait déjà renversé des ennemis plus terribles que ceux-là. D'un autre côté toute la Gauche a demandé à Grévy, l'ex-président de l'Assemblée, de faire un programme qui pût rallier toutes les forces républicaines. Gambetta continue, chaque fois qu'il en a l'occasion, à faire des discours révolutionnaires, mais il se modère tant que les Prussiens ne seront pas partis, afin de ne pas porter la responsabilité qui écraserait tous ceux qui seraient cause, en fomentant des troubles, que les Prussiens resteraient sur le sol français

et que Bismark saisirait l'occasion de faire une nouvelle invasion.

Le *World* publie une lettre d'un de ses correspondants qui a eu une entrevue, à Paris, avec le prince Napoléon, chez qui sa visite avait été précédée par celle de M. Emile de Girardin et a été suivie par celle de M. Clément Duvernois. Le correspondant du *World* insinue que le cousin de Napoléon III est en excellentes relations avec des écrivains influents du parti républicain, et qu'il professe lui-même des opinions démocratiques. Il est venu simplement en France, assure-t-il, pour affirmer son droit de citoyen français, et il n'a pas d'autre profession de foi à faire que celle qu'il a faite en 1865 à Ajaccio.

On dit que le parti bonapartiste aurait l'intention de se joindre pour un moment au parti républicain, dans l'espoir d'arriver plus vite. Ce ne serait pas nouveau, c'est toujours par la république que les Napoléons sont arrivés à l'empire.

### ESPAGNE.

Les Carlistes ont remporté une grande victoire près de Pampelune, sur les troupes du Gouvernement commandées par le général Nouvillas, dont le fils a été tué dans la bataille.

Margall a réussi à former un autre ministère qui doit être moins capable que l'autre, mais plus agréable aux radicaux.

### ANGLETERRE.

La Chambre des Communes a voté, par 117 voix contre 15, une motion du sous-secrétaire du département colonial, demandant la seconde lecture du bill de garantie de l'emprunt canadien. Ce bill a été vivement combattu par plusieurs orateurs, notamment par Sir Charles Dilke, dans l'opinion de qui ce bill est le prix des concessions arrachées au Canada par le traité de Washington dans les clauses relatives à la question des pêcheries.

### RUSSIE.

Les troupes russes ont réussi à s'emparer de Khiva. La guerre est donc finie de ce côté là. Mais on se demande si la Russie va se contenter de cela, et si, pendant qu'elle y est, elle ne cherchera pas à pousser plus loin le cours de ses conquêtes au risque de se brouiller avec l'Angleterre qui est dans l'eau chaude. La Russie n'est pas loin des Indes maintenant, s'il lui prenait envie de rognier les frontières du grand empire que l'Angleterre conserve comme ses yeux.

### ITALIE.

Un tremblement de terre vient de faire de grands ravages et de jeter l'effroi dans le Nord de l'Italie.

Une dépeche de Trévise dit qu'à Teletto près Conegliano, environ 35 milles au nord de Venise, une église a été démolie et 38 personnes ont été tuées.

Dans un village près de Vittone, 14 personnes ont été tuées et un grand nombre blessées.

Bellune, située à 50 milles au nord de Venise a aussi énormément souffert.

### LE CHOLÉRA.

Le choléra a fait son apparition à Berlin. La terreur est dans la ville. Il continue d'exercer des ravages aux Etats-Unis, mais comme jusqu'à présent il s'est fait peu sentir en dehors de Nashville de Cincinnati, de Memphis et de deux ou trois autres villes situées sur le Mississippi, on croit que ce n'est pas le vrai choiéra asiatique.

Le père du président Grant est mort.

### NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. A. Malcolm McLeod, avocat d'Aylmer, est nommé magistrat stipendiaire pour le district d'Aylmer ; et M. F. A. Julien, de Hull, régistrateur du comté d'Ottawa.

M. Chicoine succède définitivement à M. Belle au bureau d'émigration à Montréal ; et M. Ibbotson est nommé son assistant.

M. Eddy, grand manufacturier de Hull et représentant du comté d'Ottawa à la Chambre Locale, a suspendu ses paiements. A qui se fier maintenant ?

Les dettes de M. Eddy s'élèvent, dit-on, à un million. C'est bien gentil pour un simple député local. Il n'y en a probablement pas d'autre dans l'enceinte législative en état de devoir tant. Sa faillite aurait été causée par des difficultés avec ses agents de Troy et de Whitehall.

Le cabinet fédéral doit se réunir à Montréal en même temps que le comité d'enquête et les directeurs du Pacifique, la semaine prochaine.

Le juge MacKay, de Montréal, va passer ses vacances en Russie.

Nous espérons que l'honorable juge ne va pas là dans le but d'étudier la justice russe. La nôtre vaut encore mieux, celle du moins qui est faite à la Cour Supérieure dont il est un des membres les plus distingués.

On écrit de Londres au *Globe* que le bruit court que M. McEwan a brisé avec le Graad Tronc et prépare un plan pour l'affaire du Pacifique. Dans ce cas, il paraît que l'on exigerait une nouvelle législation pour rendre le projet acceptable aux capitalistes anglais.

M. C. Baillargé, surintendant des travaux de Québec, a fait une pièce comique qui a été jouée lundi dernier par la troupe Maugard.

M. Blake, pendant son séjour à Montréal, sera l'hôte de l'hon. A. A. Dorion.

Québec a perdu l'un de ses citoyens les plus actifs dans la personne de M. Geo. H. Simard qui est mort la semaine dernière.

M. Simard avait été longtemps associé de la maison Méthot, Simard et Chinic, puis de la maison Simard, Chinic et Méthot, marchands de quincaillerie. Battu en 1854, il avait été élu en 1857 par la ville de Québec en compagnie de MM. Allyn et Dubord, dans cette élection qui est restée célèbre par la multiplication des voix. Réélu de nouveau en 1861 par Québec-Centre et cette fois par acclamation, il fut battu en 1863 par l'hon. M. Thibaudeau. Aux élections qui suivirent l'établissement de la Confédération, il obtint des électeurs de Québec-Centre le mandat pour les deux Chambres. Aux dernières élections locales et fédérales, il ne s'est pas présenté.

Une jeune fille du Détroit a été trouvée morte agenouillée au pied de son lit.

Un cultivateur d'Iowa s'étant aperçu que sa vache avait été mordue par un chien enragé, se hâta de la vendre à un boucher. On dit que le boucher furieux d'avoir été trompé aurait bien voulu dépecer la vache et la détailler, mais malheureusement pour lui le bruit se répandit que la vache était enragée ; or les Américains qui mangent de tout ne mangent pas de vache enragée.

Une fille de Chicago vient de se faire recevoir avocat. Les filles seront bientôt propres à tout faire excepté des femmes.

Le nombre de personnes qui ont été tués à Londres par les chars ou les chevaux est de 535, blessées 7,494.

Une jeune Américaine se promenait, il y a quelques jours dans un champ voisin de la maison paternelle. Un bœuf s'élança tout à coup sur elle et la saisissant avec ses cornes, la précipita à plusieurs pieds dans un fossé. Il courut de nouveau sur elle pour la mettre en pièces, mais elle avec un sang-froid admirable le saisit par les narines avec ses deux mains et appela le chien de la maison, qui accourut et engagea une lutte avec le bœuf. Des hommes eurent le temps d'arriver et de délivrer la jeune fille de la position périlleuse où elle se trouvait.

MEURTRE D'UNE FAMILLE.—Une correspondance de Hamilton (Bermudes) en date du 18 courant, relate le fait suivant :

Hier une famille de cette ville, nommée Knowles, a été entièrement exterminée. Le père, un vieillard, a été trouvé mort dans le salon. Il avait le cœur percé d'un coup de poignard et la tête broyée. Dans la chambre à coucher le corps de la mère était étendu au milieu d'une mare de sang. Une somme d'argent considérable, de l'argenterie et des papiers importants avaient été volés. Les auteurs du crime étaient entrés par la chambre des deux jeunes filles, dont l'une a été trouvée morte et l'autre mourante. L'autorité a commencé immédiatement des investigations.

Tout le monde se sert du Liquide Rhumatique de Jacobs.

Nos artistes ont encore oublié de mettre le nom de M. J. N. Grenier au bas du portrait de M. Cassidy, que nous avons publié dans notre dernier numéro. C'est bien le moins que nous puissions faire pour M. Grenier qui nous fournit de si bonnes photographies.

## NOS GRAVURES.

### SIR GEORGE ÉTIENNE CARTIER.

Trois de nos gravures représentent le salon de Sir George à Londres, la chambre à coucher dans laquelle il est mort et la chapelle ardente où il fut exposé après sa mort. Les photographies nous ont été envoyées par Vincent, le fidèle serviteur de Sir George, qui n'a, jusqu'au dernier moment, cessé de prodiguer les soins au défunt. Vincent a aussi envoyé quelques détails intimes sur les derniers jours de son maître.

Sir George avait l'habitude de sortir tous les jours dans l'après-midi. Un jour, une semaine avant sa mort, il alla au bureau colonial et revint vers cinq heures. Il se coucha sur le canapé de son salon et dormit un heure. Quand il se réveilla, il se sentit malade. On ne crut pas d'abord que la maladie serait aussi sérieuse, mais au bout de quelques jours elle prit une tournure alarmante. Le samedi et le dimanche, le père Harkin visita Sir George. Le lundi, le 19, les médecins observèrent une inflammation considérable de l'estomac, et le malade baissa rapidement. Le lendemain, mardi, entre 5 et 6 heures, il expira après avoir baisé deux fois un crucifix que Lady Cartier lui présentait et avoir récité une prière. La photographie qui représente la chapelle ardente où il a été exposé a été prise quelques minutes après l'embaumement.

### LES DÉLÉGUÉS DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE INTERNATIONALE EN ROUTE POUR CARILLON.

L'un des incidents les plus agréables de la visite des délégués de l'union typographique en Canada, fut le voyage de Montréal à Carillon. Ils sont représentés à bord du bateau.

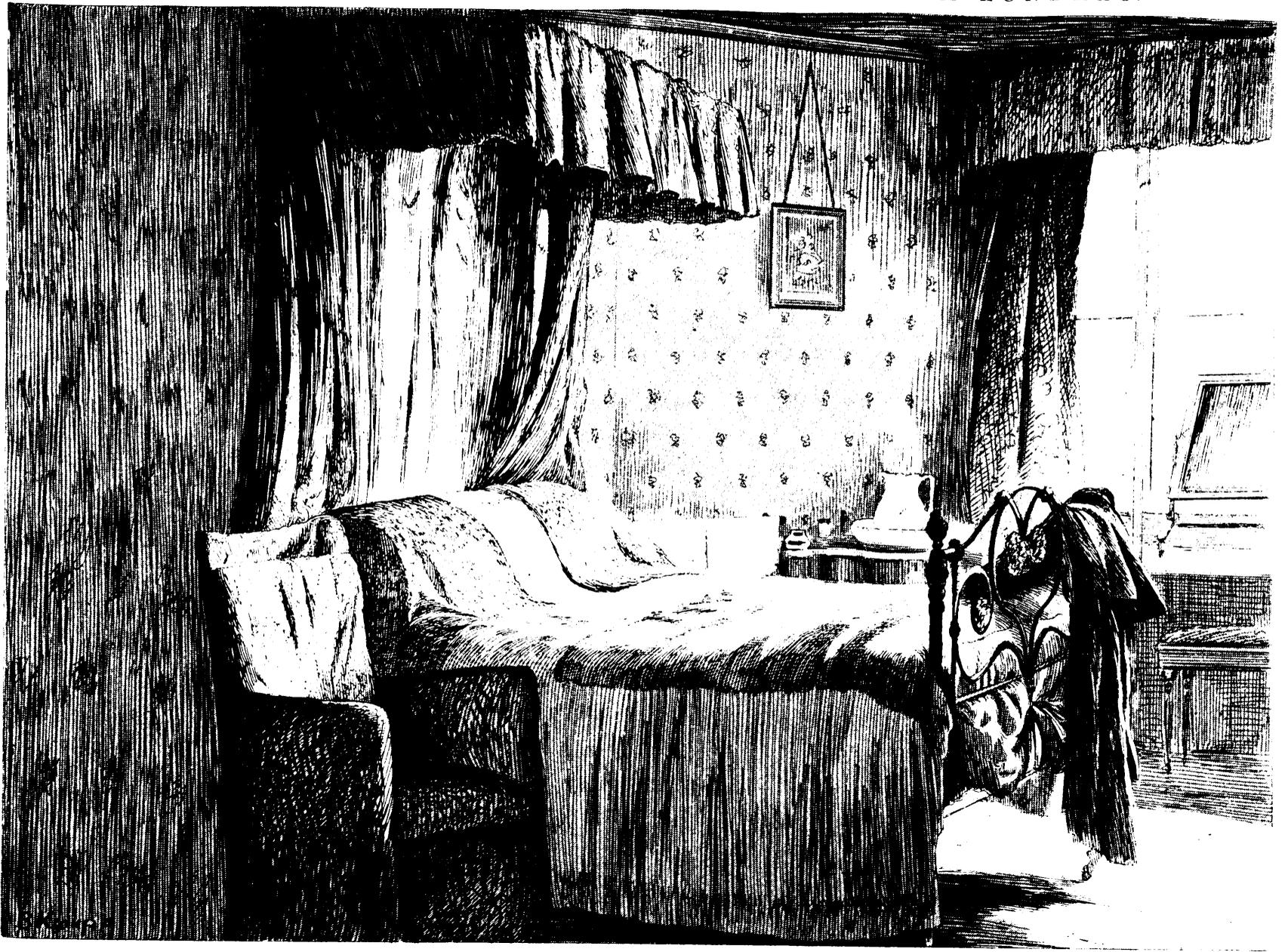
### ECLUSES DU CANAL RIDEAU.

Le canal Rideau sur l'Ottawa relie Kingston à Ottawa ; il a 127 milles de long.

### COURSES DE QUATRE MILLES A PIED SOUS LES AUSPICES DU CLUB DE LACROSSE D'ONTARIO.

Ces courses ont eu lieu, le 31, à Toronto. Il y avait six entrées. La victoire a été gagnée par Nurse ; Kerranow, second ; Daillebout de Caughnawaga, troisième.

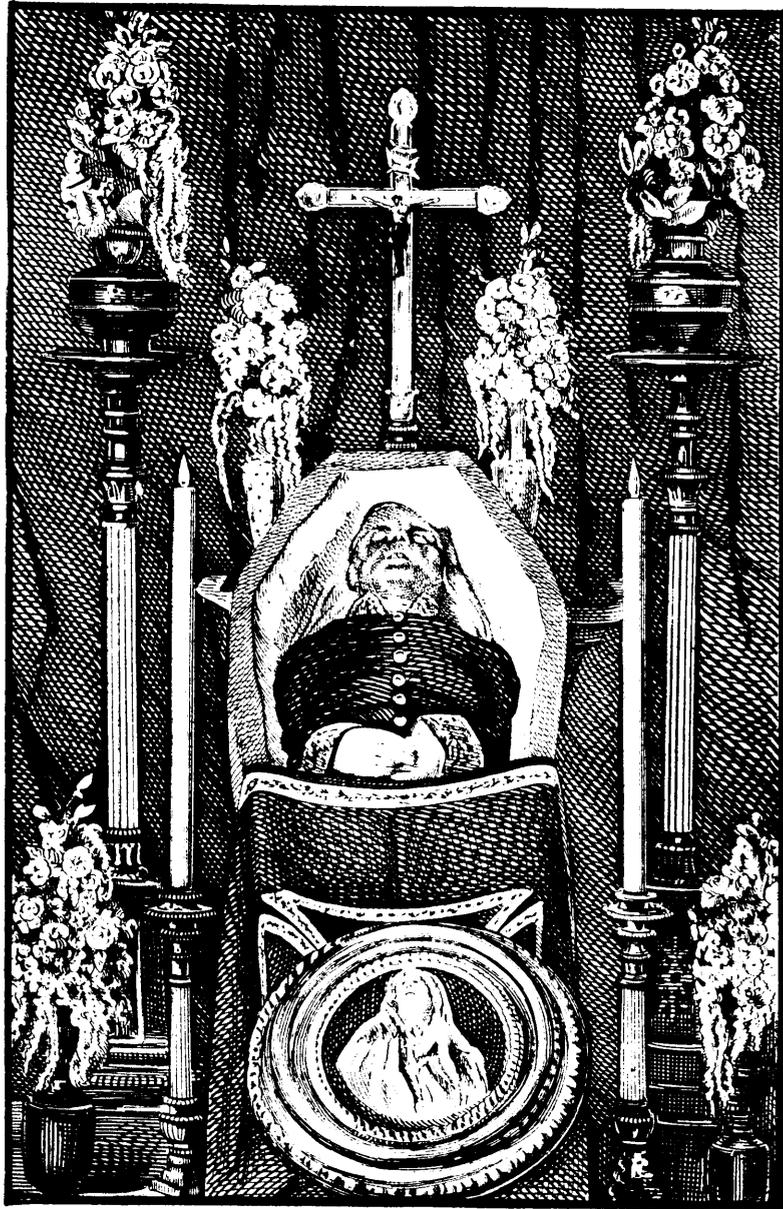
LA RESIDENCE DE SIR GEORGES E. CARTIER A LONDRES.



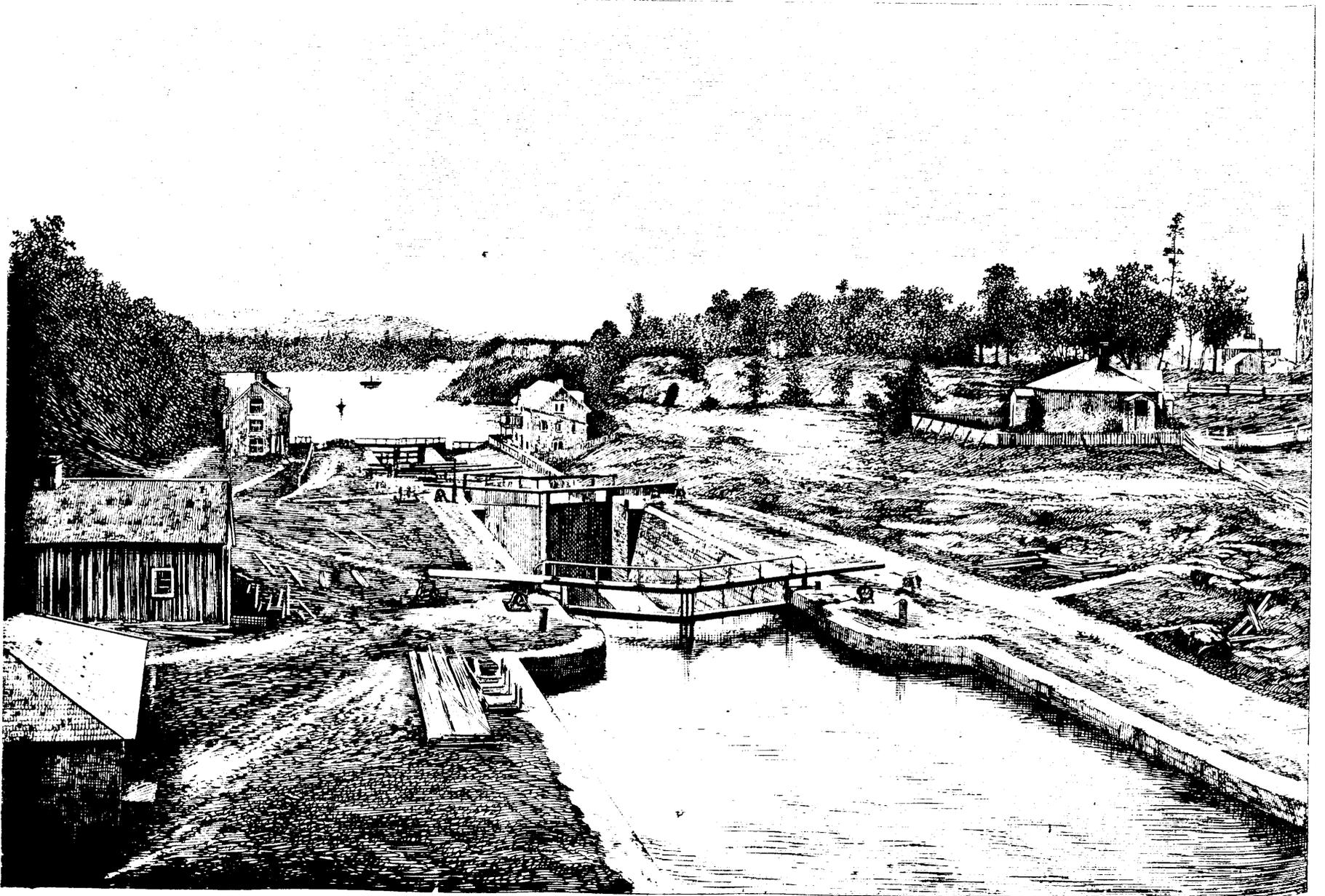
LA CHAMBRE OU SIR GEORGES EST MORT.



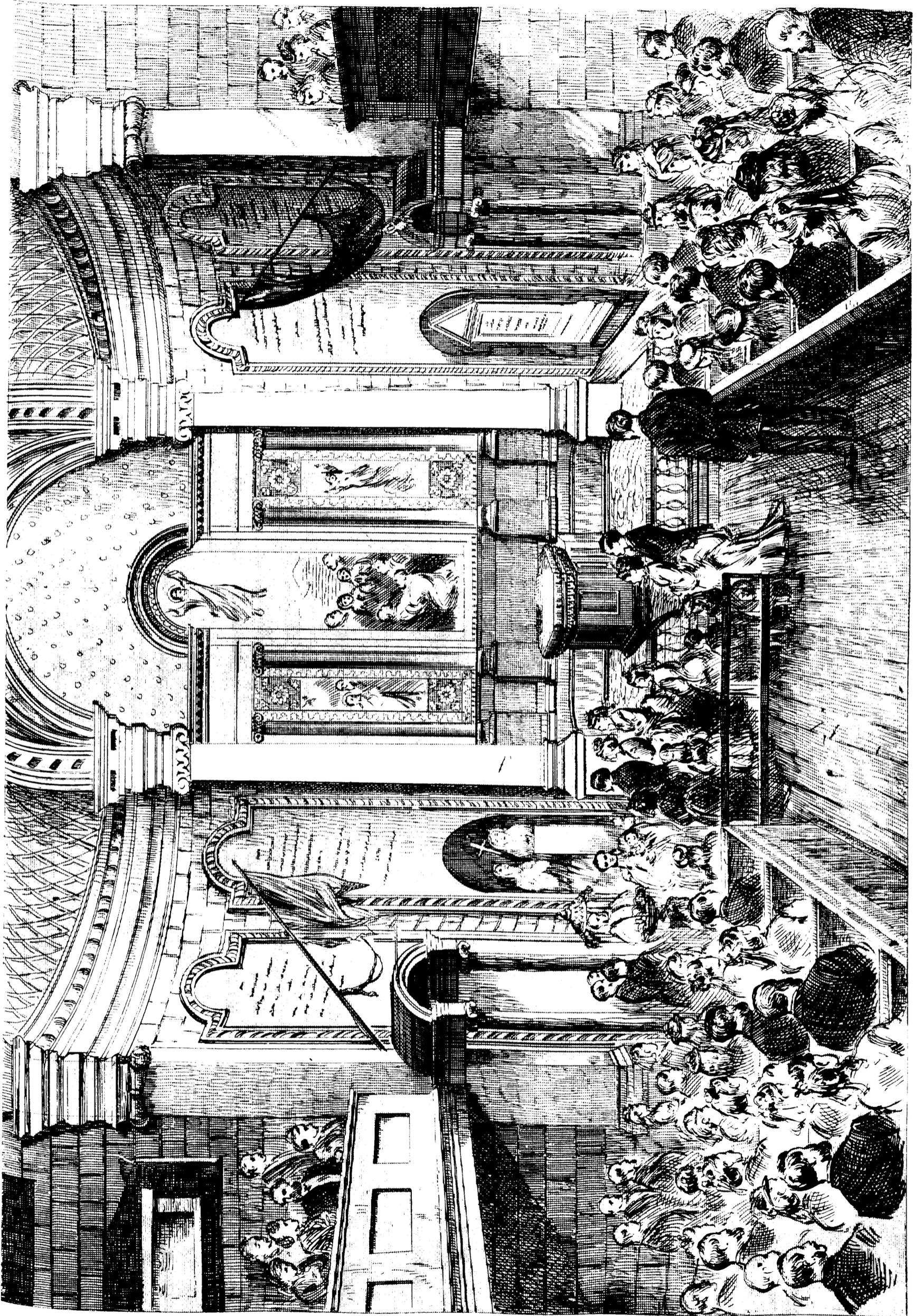
LE BOUDOIR.



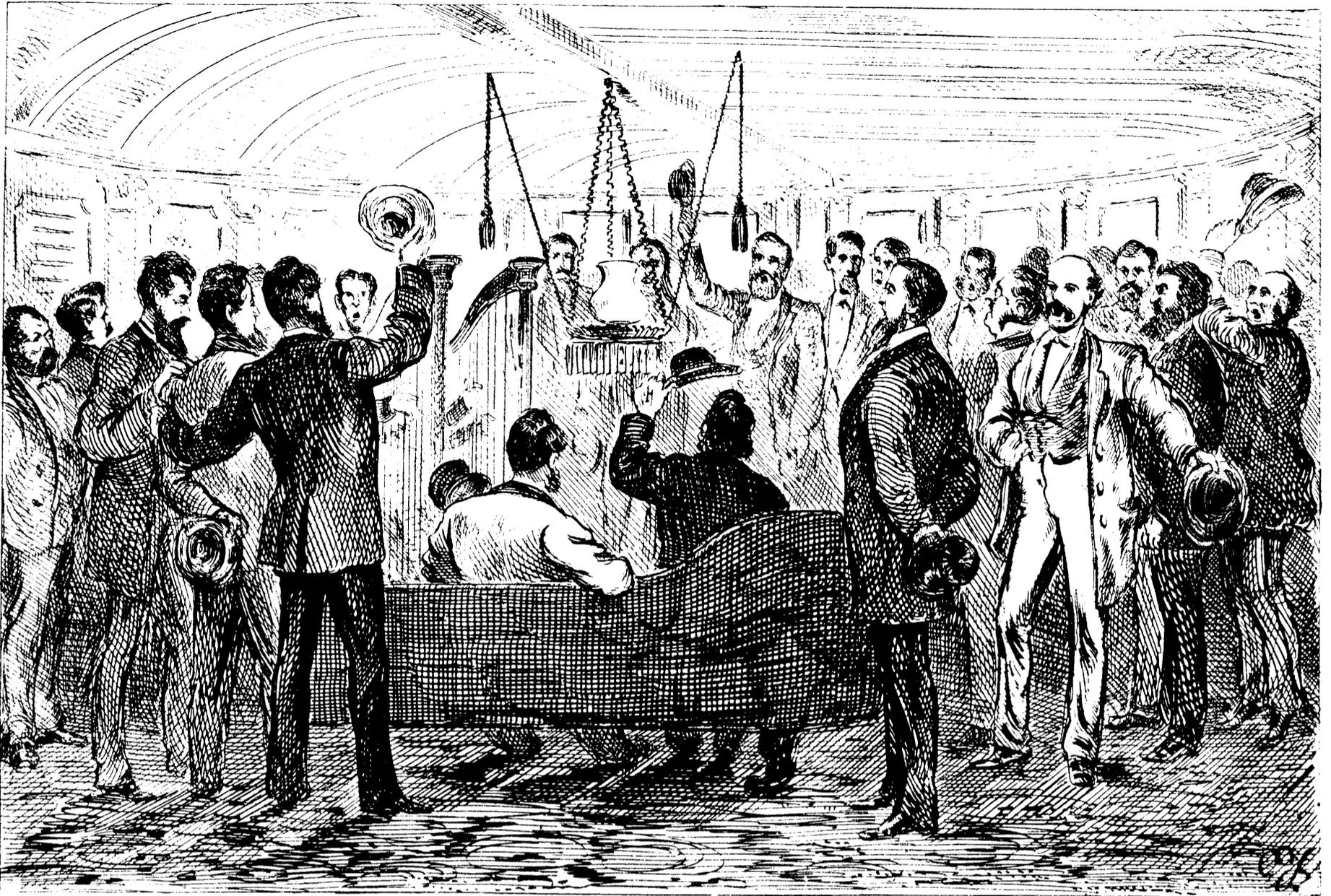
LES RESTES DE SIR GEO. E. CARTIER EXPOSÉS À LONDRES.



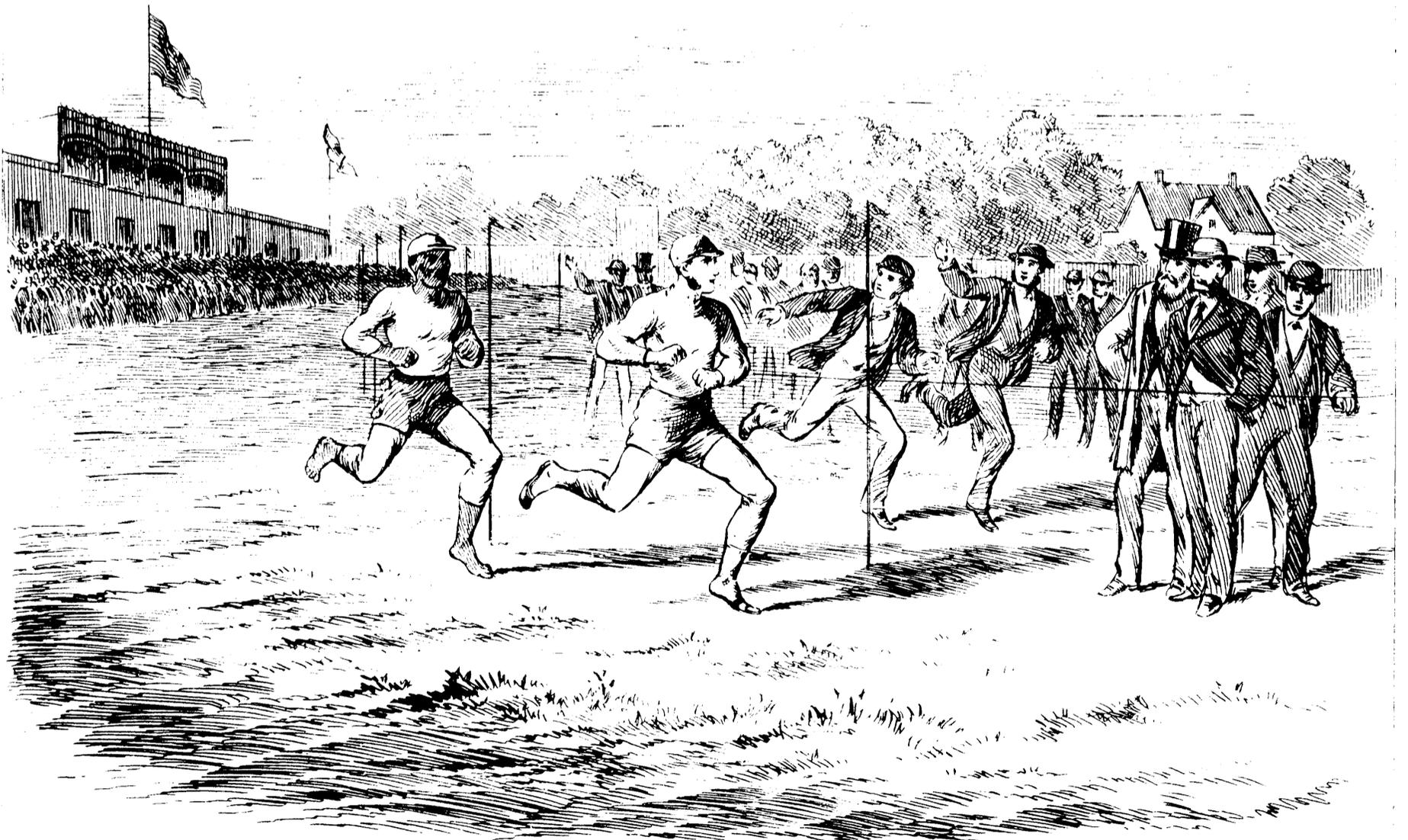
LES ÉCLUSES DU CANAL RIDEAU À OTTAWA.



QUÉBEC — BAPTÊME DU NOUVEAU-NÉ DE LORD ET LADY DUFFERIN À LA CATHÉDRALE ANGLAISE.



CONVENTION DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE INTERNATIONALE. EN ROUTE POUR CARILLON.



TORONTO.—COURSE DE QUATRE MILLES À PIED SOUS LES AUSPICES DU CLUB DE LACROSSE D'ONTARIO.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 3 JUILLET, 1873.

## NOS TRIBUNAUX.

Dans un pays où presque tout le monde est conservateur, au point de vue du maintien des institutions existantes, il devient banal d'insister sur la nécessité d'une bonne organisation judiciaire, comme base essentielle de l'ordre social. Sous tous les régimes, une magistrature respectable est toujours nécessaire, joue toujours le rôle le plus important. Ici, comme dans tous les pays de libre discussion politique, des Juges capables et irréprochables, des Juges forts et au dessus de tout soupçon sont la condition *sine qua non* de notre existence politique et sociale. Souvent dans l'ardeur des luttes de parti, au milieu des passions soulevées par les discussions publiques on s'attaque à tout, on ne respecte rien. Quelquefois même, dans les temps de grande agitation populaire ou électorale, la vie privée des citoyens est envahie, leur liberté menacée, du moins temporairement. Il y a alors désordre, perturbation dans les esprits et dans les cœurs, il en reste des haines, des ressentiments, des désirs de vengeance qui ont besoin de surveillance et de répression. C'est un état de choses déplorable, mais un peu inhérent à tous les systèmes de gouvernement constitutionnel et républicain.

Ces désavantages ont heureusement peu de mauvais résultats et durent peu quand, au-dessus de ces passions plane l'idée d'une justice tout à la fois sage et énergique, impartiale et inflexible. Le citoyen paisible est sûr de trouver protection; le citoyen malhonnête est sûr de rencontrer la désapprobation et le châtiement. La boue que se lancent les partis n'atteint pas l'hermine du Juge. Là, pas de passion, pas de colère, pas de cet esprit de parti étroit qui rapetisse tant d'hommes et tant de choses.

C'est, pour nous résumer clairement, dans le prestige, l'honneur et l'influence salutaire de la magistrature que réside la protection et la sécurité des citoyens d'un Etat libre.

On est en train, depuis quelque temps, dans la province de Québec, d'oublier ces sages principes et de perdre confiance dans le plus haut tribunal du pays, la Cour d'Appel. Cette branche, la plus importante de la magistrature bas-canadienne, n'a plus le prestige des anciens jours, du temps des Rolland et des La Fontaine, pour ne pas remonter plus haut. Voici ce que nous écrivit à ce sujet un membre ancien et distingué du Barreau de Montréal :

« Les journaux de toutes couleurs politiques s'occupent en ce moment de la composition de la Cour d'Appel. Le sujet n'est pas nouveau; mais, jusqu'à présent, cette partie de la presse, que ses rapports avec les autorités obligent à plus de discrétion et de modération, n'avait contencé les clameurs de l'opposition qu'en s'abstenant de défendre les Juges attaqués. Leur silence, toutefois, aurait dû être interprété d'une manière plus intelligente par les parties inculpées. Le très-honorable Ministre de la Justice, en cela guidé par une louable susceptibilité et par le sentiment de la responsabilité de sa charge, a cru devoir, durant la dernière session, interposer le poids de son influence entre les Juges et leurs accusateurs. Il a dû être frappé du peu d'écho qu'avaient ses généreuses paroles parmi ceux qui accueillaient habituellement son opinion avec tant de déférence.

« Le *Chronicle* de Québec, dont la discrétion est connue et éprouvée, vient de rééditer à son compte les plus graves des reproches faits aux Juges de la Cour d'Appel depuis longtemps. Sans nous prononcer sur les griefs tirés du dernier terme tenu à Québec, nous devons dire que le *Chronicle*, dans la partie de son article où il parle des infirmités permanentes et incurables de trois des Juges, n'a fait qu'exprimer une opinion arrivée à l'état de conviction chez l'universalité des avocats et des citoyens qui approchent de la Cour d'Appel. »

De telles accusations ne peuvent peser longtemps sur quelques juges sans discréditer toute la magistrature. Déjà quelques journaux du Haut-Canada, toujours à l'affût de nouvelles dommageables au Bas-Canada, vilipendent tout le personnel de nos Cours. Cela révèle une erreur qu'il faut combattre, un danger qu'il faut éviter.

On peut sans hésiter affirmer que dans tout le Bas-Canada, — à Montréal, à Québec, dans tous les districts ruraux, — les juges de la Cour Supérieure sont ce qu'il y a de mieux. Ils sont capables, d'une honorabilité irréprochable et font une somme de travail énorme. C'est là le sentiment unanime du pays, du Barreau, de la Presse et des hommes publics. Comme de raison, ils sont faillibles comme le reste des mortels. Tous n'ont pas un génie transcendant; plusieurs ont une intelligence d'élite et tous, par leur dignité, leur travail consciencieux et leurs études constantes, sont à la hauteur de leur

position et seraient considérés comme de bons Juges et en France et en Angleterre. Il est donc important, comme il est consolant de constater que nos Cours de première instance, où viennent toutes les affaires, ne participent en aucune manière au blâme général qui semble s'attacher à trois des Juges de la Cour d'Appel.

Néanmoins, le peuple, et surtout le peuple des plaigneurs, n'est pas toujours en état, soit par ignorance ou par intérêt, de faire une telle distinction; quand il sera convaincu que la Cour d'Appel, le plus haut tribunal du pays, ne mérite plus sa confiance, il lui sera bien difficile de croire que les Juges de juridiction inférieure en sont plus dignes. Dans tous les cas, il pourra toujours se faire une réflexion bien triste mais dictée par la logique du bon sens: à quoi sert d'avoir un bon jugement d'une excellente Cour, si un tribunal plus élevé doit mal le confirmer ou le casser sans raison?

Il y a donc, à part la nécessité intrinsèque d'avoir un tribunal en dernier ressort qui ne donne aucune prise à la critique, des motifs d'intérêt public de l'ordre le plus élevé pour empêcher le même tribunal de devenir l'objet de la défiance ou du mépris des citoyens.

Maintenant, quelle est la solution à trouver, quel est le remède pratique à appliquer, pour faire cesser ces plaintes et ces défiances, pour donner satisfaction aux impérieuses exigences du sentiment public? Nous aurons le courage de donner la réponse, la seule réponse qu'il convienne de donner, quand on écrit en journaliste consciencieux, moins préoccupé de flatter de misérables vanités que du devoir de veiller à ce que l'on ne déracine pas la principale colonne qui soutient l'ordre social.

La première solution appartient naturellement aux parties intéressées elles-mêmes. Les trois Juges en question ne peuvent rester sous le coup de telles plaintes! Le devoir et l'honneur, auxquels ils ne failliront certainement pas, leur commandent d'exiger du Gouvernement une enquête immédiate sur les plaintes formulées dans le Parlement, dans la Presse, au Barreau et dans le public.

Il y aurait encore mieux à faire de la part de ces messieurs: se retirer avec la belle pension de retraite que leur a faite le Parlement à sa dernière session, pension de retraite qu'ils ont noblement gagnée par de longs et précieux services rendus dans la politique et sur le Banc.

Si telle démarche n'est pas adoptée — ce que nous n'osons pas croire — tant pis pour ceux qui s'obstineront à ne pas voir ni prendre la voie que leur indique depuis longtemps le sentiment unanime du pays. Le Gouvernement devra alors prendre les devants et accorder l'enquête voulue par les circonstances et exigée par tout le monde. Le fera-t-il? Serait-il justifiable de le faire? nous croyons que oui. Toutefois, la chose est grave et l'on pourrait peut-être trouver dangereux le précédent d'un gouvernement prenant une telle initiative contre des Juges, les plus hauts fonctionnaires de l'Etat, qui participent du droit de souveraineté et que la constitution entoure de mille protections.

Si le Gouvernement ne juge pas à propos d'aller plus loin — nous savons qu'il a déjà fait et fait faire de respectueuses mais énergiques représentations à quelques-uns de ces messieurs, — ce sera le tour du Barreau. Ce sera à lui à montrer du courage, de l'énergie et du souci des intérêts publics et de la dignité de sa profession, comme de celle du Banc. Jusqu'à présent, il n'a pas fait merveille dans ce sens: son action s'est surtout bornée à murmurer quelques petits scandales de Cour et à formuler une requête indigeste, qui n'était pas viable et n'était pas même habillée assez modestement pour voir le jour au Parlement. Les avocats n'ont pas été créés et mis au monde seulement pour gagner l'argent de leurs clients, et trouver admirable ou maudire le Juge qui leur donne gain de cause ou les condamne. Non; ils ont une autre destinée, de plus belles attributions, dont la principale est de veiller, avec un soin jaloux à ce que l'administration de la justice, dont ils sont l'un des principaux agents, ne tombe pas dans le discrédit, à ce que la magistrature garde toujours son prestige et commande le respect. Personne nous contredira, quand nous affirmerons que si les avocats, surtout ceux de Montréal, eussent concerté leur action et se fussent unis, comme ils ont commencé à le faire depuis très peu de temps, les abus dont ils se sont plaints tout bas trop longtemps auraient certainement disparu. Ils craignaient, et beaucoup craignent encore des jugements de représailles, qui éloigneraient leur clientèle!!! Quelle misérable excuse, qui témoigne autant de la petitesse de l'avocat que du profond mépris qu'il a pour son juge. Le temps de ces petitesse et de ces lâchetés est fini. Il faut aux avocats, pour racheter le passé, montrer maintenant du courage, procéder à visage découvert et faire ouvertement ce qu'exigent d'eux le sentiment de leur honneur, leur propre intérêt et l'intérêt plus élevé et plus noble de la société tout entière. Autrement, si l'on continue à se plaindre des Juges et que les avocats

restent muets quand il leur faut parler, on finira bien par dire: tel Barreau, tel Banc.

Nous espérons qu'ils seront à la hauteur de leur rôle quand vendra le moment de l'action. Leur organisation en corporation leur met sous la main un mode tout prêt. Qu'au mois de septembre prochain, si les mêmes Juges sont encore sur le Banc, toutes les sections du Bas-Canada se réunissent et qu'elles adoptent une série de résolutions uniformes, contenant un réquisitoire clair, précis des plaintes et des accusations à porter, nommant le Juge, spécifiant la nature particulière de la charge et tous les détails nécessaires. Une requête également uniforme de toutes les sections, comprenant ces résolutions, adressée au Gouvernement, au Sénat et aux Communes, avec un petit ajouté de demande d'enquête sur ces faits avant la mise en accusation (*impeachment*) devant le Parlement, aurait son effet immédiat et certain. Le Gouvernement et les Chambres n'auraient plus de prétextes pour reculer.

Nous nous flattons encore que cette dernière et triste alternative nous sera évitée par le tact et l'abnégation des Juges intéressés.

J. A. MOUSSEAU.

## UNE REPONSE.

En réponse à une question qui nous est faite par un correspondant, nous dirons que nous ne rendons jamais compte de séances, soirées littéraires ou musicales pour lesquelles on ne nous a pas envoyé, comme aux journaux quotidiens, des billets d'admission. Nous croyons avoir droit aux mêmes faveurs et privilèges que nos confrères.

Nous avons reçu trop tard pour notre dernier numéro, une petite notice obituaire sur la mort de Delle Susanne Peltier, fille aînée du Docteur Peltier de Montréal. Mademoiselle Peltier était une des filles les plus distinguées de Montréal par l'intelligence, le goût artistique et les qualités du cœur.

## LE 24 JUIN AUX ETATS-UNIS.

(Avant tout, soyons Canadiens!)

Ils ont noblement démontré qu'ils étaient des Canadiens-Français, ceux qui vivent loin de leur patrie mais demeurent si sincèrement attachés à ses institutions et à ses touchants souvenirs.

Nous avons été l'heureux spectateur de la plus grande démonstration nationale qui ait été vue encore dans la Nouvelle-Angleterre; les étrangers l'ont avoué, l'ont proclamé avec des paroles d'admiration et de louange.

La fête a été brillante, imposante sur toute la ligne. A Lowell, Massachusetts, quatorze sociétés s'étaient donné rendez-vous. Il nous faudrait plus de trois colonnes pour décrire l'éclat, la splendeur de cette démonstration, nous nous contenterons d'en donner quelques détails.

Mille Canadiens en procession, 12 bandes de musique, 50 bannières et drapeaux, 35 commissaires-ordonnateurs richement habillés, une foule immense de spectateurs sur tout le parcours de la marche, des décorations riches et élégantes, — l'ordre, l'entente, la joie, le bonheur qui ont régné parmi ces groupes de nationaux durant tout le jour, voilà ce qui s'est vu à Lowell, le 24 juin.

Dès sept heures du matin les convcis amenaient les membres des sociétés étrangères.

La messe fut chantée à sept heures et les seules sociétés de Lowell et de Salem l'entendirent, les autres n'étant pas encore arrivées. Vers dix heures la procession se mit en marche, sous le commandement de MM. Alexis L. Fecteau et S. P. Marin, de Lowell, assistés de 33 commissaires-ordonnateurs choisis par les sociétés. Voici l'ordre de la procession :

A. L. FECTEAU,

Commissaire en chef de la première division.

Une escouade de police.

Société St. Jean-Baptiste de Lowell, avec bande, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Haverhill, Mass., avec bande, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Nashua, N. H., avec bande, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass., avec bande, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Manchester, N. H., avec bande bannière et drapeaux.

Carrosse du Petit St. Jean-Baptiste.

Carrosse des orateurs.

S. P. MARIN,

Commissaire en chef de la seconde division.

10 commissaires.

Société St. Joseph de Lowell, avec bande, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Marlborough, Mass., avec bande, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Westborough, Mass., avec bande, bannière et drapeaux.

Association Canadienne de Concord, N. H., avec bande bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Southbridge, Mass., avec bande, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Salem, Mass., avec bande et drapeaux.

Institut Canadien-Français de Biddeford, Maine, avec bande, bannière et drapeaux.

Sur le parcours de la procession, les magasins canadiens étaient décorés de banderoles aux trois couleurs.

M. Loy, un Canadien de nom anglais, mais au cœur français, avait placé au milieu des draperies tricolores une vaste enseigne au-dessus de la porte de son magasin, avec ces mots en lettres d'or : "Avant tout, soyons Canadiens !" Nous avons aussi remarqué les inscriptions suivantes : "Aimons notre patrie !" "Bienvenue à nos compatriotes," un drapeau français au milieu de la principale rue avec ces trois noms inscrits dans ses plis : "Papineau, Lafayette, Washington."

La procession se termina sur le terrain d'exposition de la société d'Agriculture, où une collation fut servie gratuitement à tous les membres des sociétés, aux corps de musique, formant en tout plus de mille personnes. Après ce dîner où les mets les plus substantiels furent servis en abondance, la foule se porta vers un bocage voisin pour entendre les orateurs de la circonstance.

MM. S. P. Marin, L. V. Geoffroy et J. L. Chalifoux remercièrent en termes très-dignes les sociétés et les compatriotes présents pour s'être rendus à l'invitation des sociétés de Lowell.

Celui qui écrit ces lignes fut ensuite appelé à la parole, il se rendit à cet appel. Fred. Houde, Ecr., rédacteur et co-propriétaire du *Foyer Canadien*, prononça un très-beau discours qui fut vivement applaudi. M. Houde a été très-éloquent.

A. N. Valois, Ecr., de Troy, N.-Y., nous parla ensuite de Papineau, de Lafayette, de Washington, et du beau sexe surtout. M. Valois a du talent, il doit être un fort joueur en temps d'élection. M. Loiseau proposa ensuite trois hourrahs pour les orateurs, pour les sociétés, et les charmantes Canadiennes qui avaient bien daigné honorer la fête de leur présence. Le reste de la journée se passa en amusements, et vers sept heures du soir les braves compatriotes qui avaient fait de grands sacrifices pour chômer le 24 juin se séparèrent, emportant dans leur cœur la satisfaction d'avoir accompli un devoir bien doux envers leur patrie et leur nationalité, et se promettant bien de se réunir encore une autre année. Ce qui est admirable dans cette démonstration c'est le bon ordre qui a régné, la journée entière. Ces mille Canadiens avaient à cœur de montrer que le patriotisme n'est pas un vain mot, et qu'ils étaient fidèles aux devises de leurs bannières. Ces mottos seuls inspiraient le respect pour ceux qui les avaient choisis. Tant que des groupes d'hommes, comme ceux du 24 juin, marcheront à la suite du drapeau où sont écrits : "Avant tout, soyons Canadiens," "Honneur et Patrie," "Aimons-nous les uns et les autres," "Souvenir de mon pays," "Aime Dieu et va ton chemin !" ils seront respectés et le pays qui a perdus de tels hommes devra toujours pleurer leur départ tout en se réjouissant de les avoir produits."

Il faut du patriotisme pour venir de 150 milles à la ronde comme l'Institut de Biddeford, pour s'habiller richement comme les sociétés de Haverhill, Fitchburgh et Manchester et Nashua, pour payer une somme de \$150 à 35 membres, comme ceux de Concord, N. H., qui se sont rendus là sans l'assentiment de leur société qui ne voulait pas assumer la responsabilité des dépenses.

Une autre société, celle de Salem, Mass., formée depuis sept semaines seulement, était représentée par près de 100 membres dont les insignes ont coûté à chacun plus de \$10. Honneur à Salem ! Honneur aux fondateurs, aux officiers, aux membres de cette jeune société ! Et les membres des deux sociétés de Lowell sur qui retombent les frais d'organisation et de réception, le patriotisme seul pouvait leur faire concevoir une aussi belle démonstration. On estime que les frais encourus par ces deux sociétés s'élèvent à \$1,100.

Parmi les corps de musique, nous avons spécialement remarqué les bandes canadiennes de Malborough, Lowell et Biddeford qui nous font réellement honneur.

La fête est un honneur pour le nom canadien et les journaux américains ont été les premiers à combler d'éloges nos compatriotes.

Nous offrons nos remerciements à tous les membres du comité d'organisation et tout spécialement à M. J. L. Chalifoux, pour leur politesse envers nous.

A Cohoes, N. Y., plusieurs sociétés s'étaient réunies et la démonstration a été aussi très brillante.

A West Boylston, Mass., le Rvd. Derbuel et ses paroissiens ont organisé une belle procession qui a eu son bon effet.

En plusieurs autres endroits, dans l'ouest et dans l'est, les enfants du Canada ont prouvé par leur conduite patriotique que le sentiment national n'est point lettre morte avec eux, et que l'absence de la patrie bien loin d'affaiblir ce sentiment ne fait que le raviver davantage.

Honneur à vous émigrés canadiens qui, en butte aux calomnies, et presque oubliés de ceux qui devaient imiter votre patriotisme, savez si bien comprendre votre devoir et demeurer toujours, en dépit de maints obstacles, Canadiens de cœur, de foi, de caractère, et de langage. Honneur à vous !

FERD. GAGNON.

#### ÇA ET LÀ.

On a remarqué que M. Médéric Lanctot était dans les rangs de la procession de la Fête-Dieu.

On se plaint toujours de M. Bréhaut, et cependant, il continue de siéger. Quelqu'un pourtant avait promis qu'on lui donnerait un autre emploi. Faut-il faire une autre requête ! Cette fois, elle sera signée et envoyée.

Une dépêche d'Ottawa annonce que le gouvernement s'occupe de la réorganisation des tribunaux dans la province de Québec. Il y aurait un remaniement complet de personnel.

Si c'est vrai, nous demandons qu'il y ait illumination générale dans le Bas-Canada, le soir du grand jour où cela aura lieu. Plaise au ciel qu'on rende au Banc et aux autres charges publiques la considération des honnêtes gens ? Rien ne démoralise un peuple comme l'abaissement des charges publiques.

Un nommé Chabot, typographe de cette ville s'est noyé, il y a quelques jours, dans le canal. Son corps ayant été retrouvé, ses parents et amis voulurent l'enterrer dans le cimetière catholique. Mais défense fut faite par l'évêque de Montréal de le mettre en terre sainte, vu que le défunt appartenait en sa qualité de membre de l'*Union Typographique* No. 97, une association affiliée aux sociétés secrètes.

Nous avons compris que telle était la raison invoquée par Sa Grandeur pour refuser au défunt l'inhumation dans la terre sainte. On dit que les membres de l'*Union typographique*, insistent pour que le défunt ait la sépulture catholique et qu'ils ont l'intention de s'adresser aux tribunaux si l'évêque persiste dans son refus.

#### LA GRANDE ENQUÊTE.

C'est cette semaine que doit commencer la grande enquête du comité Huntington. Le Gouvernement Impérial ayant désavoué le bill qui permettait à ce Comité d'assermenter les témoins, on ne sait ce qui va arriver. On dit que le président du Comité, M. Hyliard Cameron, a fait savoir à ses collègues que le Gouvernement était prêt à nommer une commission royale. Mais comme cette commission royale serait obligée de faire son rapport au Gouvernement sous le contrôle duquel elle serait plus ou moins, on croit que MM. Dorion & Blake vont demander que le Comité procède sans que les témoins soient assermentés, tout en regrettant qu'il en soit ainsi dans l'intérêt de la justice et de la vérité.

#### LE NOUVEAU MAIRE.

M. l'échevin Bernard, président du comité des finances, a été élu maire de Montréal par le Conseil de Ville, aux lieu et place du regretté M. Cassidy. La séance a été animée ; il y a eu sept ou huit membres proposés en opposition au Dr. Bernard. MM. Stephens et McShane étaient les chefs de l'opposition ; s'ils n'ont pas réussi ce n'est pas faute d'avoir parlé, c'est plutôt pour avoir trop parlé. M. Stevens ne manque pas d'esprit, il faut l'avouer, mais il parle trois fois trop, et a des gestes de grenouille galvanisée.

M. Barnard doit son élection au vote des Canadiens-Français qui ont voulu le récompenser de ce qu'il a fait pour le chemin de colonisation et la construction du nouvel Hôtel-de-Ville dans la partie est de Montréal. Cet acte de reconnaissance honore d'autant plus les Canadiens que M. Barnard ne parle pas le français et ne le comprend presque pas. M. Barnard est l'un des chefs de la franc-maçonnerie et un orateur de premier ordre. L'ex-échevin Stevenson a dû beaucoup contribuer à son élection.

Le collège des Jésuites, l'Académie Commerciale Catholique, et la prison de réforme de la rue Mignonne tenue par les Frères, ont célébré la St. Jean Baptiste par des séances intéressantes.

La grande affaire du jour a été le pique-nique de l'union typographique Jacques Cartier sur l'île Ste. Hélène. Deux à trois mille personnes ont profité de la faveur que les membres de cette société avaient obtenue d'aller passer le jour de la St. Jean Baptiste dans cette île magnifique. On trouverait difficilement un endroit plus poétique, plus pittoresque que l'île Ste. Hélène. Napoléon Ier ne serait pas mort sitôt sur celle-là. Le colonel Bacon qui ne ressemble pas du tout à Hudson Lowe a fait les honneurs de l'île avec la plus grande courtoisie. Voilà comment la St. Jean Baptiste s'est passée à Montréal, mais elle a été célébrée avec éclat dans les autres parties du

pays, notamment à Québec et à Outaouais. On a adopté en partie dans ces deux villes le système de faire figurer dans la procession les différentes classes de la société comme corps et on a réussi à faire de magnifiques démonstrations.

On fera quelque chose digne de Montréal quand on mettra ce système en pratique.

Mais c'est aux Etats-Unis que les Canadiens-Français ont célébré la St. Jean Baptiste avec le plus de splendeur et d'enthousiasme, si l'on en juge par les correspondances et les dépêches venues de ce côté.

#### LE DR. CREVIER ET LE CHOLÉRA.

Le Dr. Crevier a tressailli en apprenant que le choléra approchait. Il espère avoir une bonne fois l'occasion de se mesurer avec son terrible adversaire et de le terrasser à la face du monde entier. Il s'occupe en ce moment à faire l'analyse chimique de tous les bourbiers, marais et saletés de Montréal. Il y trouve toute espèce de bêtes féroces et en particulier des animalcules semblables à ceux dont il a calculé la présence et les ravages dans les cas de choléra. Il est consolant d'apprendre que nous avons parmi nous de ces animaux qui n'attendent que l'occasion pour nous plonger dans les horreurs du choléra. Mais si l'on en croit le Dr. Crevier, on devrait désirer d'avoir le choléra pour avoir le plaisir scientifique de constater l'effet foudroyant de ses remèdes. Rien qu'à sentir ses gouttes anticholériques, les animalcules qui portent le fléau dans leur sein se trouvent mal, un atôme de ces gouttes qui les touche les réduit au néant.

Mais une idée nous vient. Puisque l'effet de ces gouttes est si étonnant, pourquoi attendre qu'on ait ces animalcules dans le corps pour les détruire. Quand Pennemi est dans la place il est toujours difficile de le vaincre. Pourquoi ne pas les détruire ces animalcules dans l'air, dans l'eau, dans les marais où ils vivent, en lançant contre eux les gouttes du Dr. Crevier, au moyen de pompes, de tuyaux et d'arrosoirs qui marcheraient le jour et la nuit ? Pourquoi la Corporation ne forme-t-elle pas sur le sommet de la montagne un immense réservoir d'anti-cholérique pour en inonder le ciel et la terre ? Pourquoi ne pas marcher dans l'anti-cholérique jusqu'à la cheville du pied, s'il le faut, pour nous sauver ?

#### On lit dans le *Nouveau-Monde* :

##### L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

"Un récent numéro de *L'Opinion Publique* contenait l'étrange nouvelle que le dernier concile provincial avait décidé qu'il n'y aurait point d'université catholique à Montréal ni de succursale.

"Sans vouloir rechercher les motifs qui ont induit ce journal à annoncer une nouvelle de cette nature, nous pouvons l'informer qu'elle est fautive de tous points et que nous ne sommes pas peu surpris de l'*animus* de *L'Opinion Publique* dans une question comme celle-ci."

Sans rechercher les motifs qui induisent le *Nouveau-Monde* à trouver si extraordinaire la publication d'une nouvelle que nous avons prise dans un journal de Québec, nous dirons que nous sommes heureux d'apprendre que cette nouvelle est fautive, car nous sommes de ceux qui veulent pour Montréal l'enseignement universitaire, que cet enseignement nous soit donné par une université ou par une succursale, suivant que la chose sera décidée par qui de droit, suivant la justice, le droit et l'intérêt de l'éducation.

Il y aurait des remarques plaisantes à faire au sujet des susceptibilités du *Nouveau-Monde* qui ne nous permettra plus bientôt d'annoncer la dernière naissance ou le dernier mariage sans rechercher nos motifs ou notre *animus*.

Tous les jours on lit dans le *Nouveau-Monde* des nouvelles comme celles-ci :

"Clovis Emond, cordonnier, rue St. Constant, conduite désœuvrée et dés-ordonnée, à \$20 ou à 2 mois de prison."

"Olivine Normand, courtisane, rue St. Laurent, pour avoir flâné dans un champ en dehors des limites de la ville, à \$2 ou à un mois de prison."

Si le *Nouveau-Monde* veut nous dire quel est son *animus* quand il prend dans la *Minerve* ou le *Star* ces importantes nouvelles, nous lui dirons le nôtre, celui qu'il cherche, lorsque nous prenons dans d'autres journaux des nouvelles que nous croyons aussi importantes.

Mais la nouvelle que vous avez publiée est fautive, dit le *Nouveau Monde*. Quand notre confrère annonce que Olivine Normand a flâné dans un champ, sait-il personnellement si c'est vrai ? L'a-t-il vu de ses propres yeux flâner.

L. O. DAVID.

Des Pilules du Dr. Colby sont approuvées par tous ceux qui s'en servent

Tout effort de l'esprit ou du corps occasionne un changement ou perte de l'élément nerveux ; et, comme cet élément peut être remplacé aussi rapidement qu'il est dépensé, au moyen de l'emploi judicieux du Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellows, toute personne peut étudier ou autrement travailler avec impunité, tant qu'elle fait usage de ce Sirop.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un feu chaque.

#### NAISSANCE.

A West Farnham, le 23 juin, la dame du Docteur Dartois, une fille.

#### DÉCÈS.

En cette ville, le 23 de juin dernier, à l'âge de 48 ans, Elise Bournmont, épouse de Narcisse Bournmont. Elle laissa pour d'adorer sa perte un époux chéri et un grand nombre de parents et d'amis.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1863.]

LE

## CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

D'une main dont il s'efforçait en vain de dissimuler l'agitation, M. de Mézy rompit le cachet du message de Colbert, et se mit à parcourir la lettre d'un regard fiévreux.

Mornac le regardait. Soudain il le vit pâlir, tandis que ses doigts crispés froissaient la dépêche.

Colbert, au nom du roi, reprochait vertement à M. de Mézy ses violences envers l'évêque et le conseil, et lui annonçait que M. le marquis de Tracy, MM. de Courcelles et Talon, étaient chargés de faire son procès dès leur arrivée à Québec.

Une larme d'indignation glissa sur la joue ridée du vieux soldat. Un éclair enflamma ses yeux. Il fut près d'éclater. Mais il se maîtrisa presque aussitôt en se rappelant qu'il n'était pas seul. Puis, après avoir avalé un sanglot prêt à lui échapper, il poursuivit la lecture de la dépêche. On lui annonçait le prochain départ du régiment de Carignan pour le Canada, tout en lui enjoignant de ne faire aucune concession aux Iroquois, vu que les secours de troupes qu'on allait envoyer à la Nouvelle-France, mettraient bientôt les colons en état de dompter la fierté des Cinq Cantons.

Enfin Colbert recommandait le chevalier de Mornac à M. de Mézy.

Celui-ci, qui avait eu le temps de se remettre un peu, dit au gentilhomme :

—Soyez certain, monsieur le chevalier, que je ferai tout en mon pouvoir pour vous être utile. Malheureusement, je ne vois guère la possibilité de vous obliger immédiatement. Revenez dans peu de jours et nous verrons à vous donner quelque chose à faire, soit pour le service du roi, soit dans la traite des pelleteries pour votre propre compte.

Mornac s'inclina et remercia le gouverneur.

—Maintenant, reprit ce dernier, il me faut donner audience à une députation d'Iroquois, dont je n'augure rien de bien satisfaisant. Souhaiteriez-vous d'assister à cette assemblée, monsieur de Mornac ?

—Je vous serais infiniment obligé de m'y autoriser.

—Veuillez alors venir avec moi.

Le gouverneur, suivi de Mornac, se dirigea vers la grande salle du château.

La plupart des notables de Québec s'y trouvaient déjà réunis, lorsque MM. de Mézy et Mornac y entrèrent.

C'était d'abord le supérieur des Jésuites (l'évêque avait refusé de s'y rendre), les conseillers, l'épée au côté comme leur charge leur en donnait le droit, puis le procureur-général en chef, Denis-Joseph Ruelle, sieur d'Auteuil, MM. le Vieux de Hauteville, lieutenant général de la sénéchaussée, Louis Péronne de Mazé, capitaine de la garnison du fort de Québec et conseiller, Aubert de la Chenaye, commis général, Charles Le Gardeur de Tilly, J.-Bte. Le Gardeur de Repentigny, Claude Pétit des Corbières, chirurgien, Blaise de Tracollet, médecin, et bien d'autres dont les noms m'échappent. (1)

Comme la députation iroquoise ne s'était pas encore fait annoncer, M. de Mézy présenta le chevalier de Mornac à l'élite de la société québécoise, réunie au château. On fit le plus beau accueil au jeune homme, que M. Ruelle d'Auteuil invita même à aller passer la soirée chez lui, en compagnie de quelques amis qu'il devait réunir.

Mornac accepta avec joie, se montra sensible à tous ces bons procédés, et commença à répondre au grand nombre de questions qu'on lui posait sur l'état de la France lors de son départ, quand la porte s'ouvrit pour donner passage aux députés iroquois.

Le silence se fit dans la grande salle ; le chef de la députation s'avança vers M. de Mézy, aux côtés duquel s'étaient rangées les personnes que nous avons mentionnées plus haut.

C'était un fameux capitaine agnier que ce chef, et redoutable autant par sa bravoure que par son épouvantable cruauté. Des Français, qui avaient été prisonniers dans le grand village agnier, avaient surnommé ce farouche guerrier, Néron. Il avait autrefois immolé quatre-vingts hommes aux mânes d'un de ses frères, tué en guerre, en les faisant tous brûler à petit feu, puis en avait massacré soixante autres de sa propre main. Pour perpétuer le souvenir de cette horrible hécatombe, il en

avait fait "tatouer les marques sur sa cuisse qui, pour ce sujet, paraissait toute couverte de caractères noirs" (1)

Le nom qu'il avait reçu de sa famille était Griffe-d'Ours. Mais celui qui lui plaisait le plus et qu'il s'était donné lui-même était la *Main-Sanglante*.

Bien qu'elle dépassât la moyenne, sa taille n'était pas très-élevée ; mais larges étaient ses épaules, et tout du long de ses bras l'on voyait s'entrecroiser des réseaux de muscles puissants. Sur un cou épais reposait une grosse tête, au front et au menton fuyants. Les yeux petits et bruns, brillaient à fleur de l'orbite, tandis que le nez écrasé semblait se confondre avec la bouche, saillante et carrée comme le museau d'une bête fauve. En un mot, c'était une vraie tête d'ours plantée sur un corps d'homme, à la charpente lourde et aux appétits féroces comme l'animal auquel il ressemblait.

Malgré le tatouage qui couvrait sa figure, et ses cheveux rasés sur la plus grande partie du crâne, l'Iroquois paraissait avoir quarante ans.

Le hasard avait voulu que le chef agnier appartint à la tribu de l'Ours. Aussi Griffe-d'Ours portait-il bien son nom. Quant à celui de *Main-Sanglante*, on sait déjà s'il était usurpé.

Le gouverneur s'assit dans un fauteuil, et sa suite à ses côtés ; les députés iroquois s'assirent sur une natte, aux pieds de M. de Mézy, pour marquer plus de respect à Ononchio.

Tout le milieu de la place était vide, afin que l'orateur iroquois pût faire ses évolutions sans embarras. L'éloquence des Sauvages exigeait beaucoup de mouvement, et s'exprimait autant par des gestes très-animés, même des bonds, que par la parole.

L'un des Iroquois, porteur d'un long calumet tout bourré de pétun, l'alluma et le présenta au chef. Celui-ci le prit, fuma gravement quelques bouffées, et passa la pipe au gouverneur, qui dut en faire autant. Lorsque le calumet de paix eut circulé par toutes les bouches françaises, il revint aux Iroquois, qui achevèrent de consumer le tabac qu'il contenait.

Durant ce temps, Mornac s'essuyait la bouche à la dérobée.

—Mordieu ! grommelait-il, c'est un cérémonial assez malpropre que celui-là !

Les Iroquois avaient apporté vingt colliers de grains de porcelaine, (2) qui représentaient les différentes propositions à faire. Toutes avaient rapport à la paix dont la conclusion faisait l'objet de cette ambassade. Chaque collier avait une signification particulière. L'un aplanissait les chemins, l'autre rendait les rivières calmes, un troisième enterrait les haches de guerre, d'autres signifiaient qu'on se visiterait désormais sans crainte et sans défiance, les festins qu'on se donnerait mutuellement, l'alliance entre toutes les nations, et le reste.

Griffe-d'Ours s'expliquait passablement en français. Il l'avait appris des nombreux captifs que les Agniers emmenaient dans leur bourgade.

Il se leva lorsque la pipe fut éteinte, et prit un collier, qu'il présenta au gouverneur en lui disant :

« Ononchio, prête l'oreille à ma voix ; tous les Iroquois parlent par ma bouche. Aucun mauvais sentiment ne se cache en mon cœur, et mes intentions sont droites comme la flèche d'un guerrier. Nous savions bien des chansons de guerre (nos mères nous en ont bercés) ; mais nous les avons toutes oubliées, et nous ne connaissons plus que des chants de paix et d'allégresse. »

Il s'arrêta et se mit à chanter. Ses collègues, s'étant aussi levés debout, marquaient la mesure avec leur *hé !* qu'ils tiraient du fond de leur poitrine, se promenaient à grands pas et gesticulaient d'une étrange manière.

Mornac ouvrait des yeux grands comme des piastres d'Espagne, et retenait à grand-peine un fou rire qui lui chatouillait la gorge.

Au bout de quelques instants, le chant cessa ; les Iroquois se rassirent, à l'exception de Griffe-d'Ours, qui continua sa harangue en ces termes :

« Voyant la sincérité de ses enfants, Ononchio leur fera sans doute l'honneur de vouloir travailler à la paix dans leurs cabanes. Ce n'est pas que nous soyons forcés de la demander. Oh ! non. Nos guerriers sont venus plus souvent jeter leurs cris de guerre aux portes de vos bourgades que nous n'avons vu les soldats blancs du haut des palissades de nos villages. »

« Celui qui a fait le monde m'a donné la terre que j'occupe ; j'y suis libre ; nul n'a le droit de m'y commander ; mais personne ne doit trouver mauvais que je mette tout en usage pour empêcher que la terre ne soit continuellement troublée. Nous sommes las d'un massacre d'hommes qui devraient vivre en frères. Nos bras se refusent à frapper davantage, et nos haches de guerre glissent de nos mains engourdies, et retombent sans force sur le bord du sentier. Sans nous baisser pour les ramasser, nous venons trouver notre père Ononchio ; et, moi, qui parle au nom de tous, je me lève, je lui tends ce collier et lui dis :

accepte-le, mon père, et nos haches se couvriront de terre, et les enfants ne sachant plus où les retrouver, les laisseront se rouiller dans l'inaction pour toujours. »

Il prit successivement dix-sept autres colliers, et se donna beaucoup de mouvement pour en expliquer la destination. Tantôt il se baissait comme pour arracher une pierre ou un tronç d'arbre du milieu d'un sentier, afin de signifier que le chemin allait être aplani par la paix ; tantôt il feignait de ramer longtemps, ce qui voulait dire que les rivières couleraient désormais paisibles depuis Agnier jusqu'à Québec, sans qu'aucune embûche en troublât le parcours.

Rien qu'à le voir se démenier ainsi, Mornac suait à grosses gouttes.

—Drôle d'éloquence, sandis ! pensait-il. Enfin Griffe-d'Ours s'empara du dernier collier et dit sur un ton plus triste :

« Tandis que je venais trouver mon père, il me semblait entendre des voix plaintives qui s'élevaient de terre. D'abord, je crus m'être trompé ; je ne voyais que l'herbe qui poussait verte et serrée sur les bords du sentier dans lequel mon pied marchait librement. Les mêmes lamentations déchiraient toujours mon oreille, je m'arrêtais encore. Je me penche vers la terre et j'entends plus distinctement ces voix. Elles s'écriaient : " Mon fils, mon frère, mon cousin chéri, ne reconnais-tu donc pas la voix de tes parents couchés sur le sentier de guerre par les balles des blancs ? Oh ! oui, n'est-ce pas ? car tu t'en vas nous venger ? " Non, chers parents, répondis-je, en contenant les transports de ma douleur. Vous n'avez été déjà que trop vengés. Si Ononchio penchait aussi son oreille vers le gazon qui verdoie aux alentours de ses villages, les cris de ses enfants que nous avons immolés feraient aussi saigner son cœur, et la guerre n'aurait plus de fin. Aussi m'en vais-je le trouver et lui dire : " Mon père, si ceux qui sont déjà morts se plaignent tant, que sera-ce donc, si nos combats durent encore de longues années ? Les sanglots des trépassés deviendront si bruyants que notre sommeil même en sera troublé, et leurs sollicitations de vengeance si pressantes que la guerre ne finira que par l'extinction de l'une ou de l'autre race. »

« Me voici, et je jette cette pierre (il montrait le dernier collier) sur la sépulture de ceux qui sont morts pendant la guerre, afin que personne ne s'avise d'aller remuer leurs os, et qu'on ne songe plus à les venger. » (1)

Cette fière harangue indiquait à quel point en était arrivée la morgue iroquoise par suite du succès des armes des Cinq Cantons.

Aussi, malgré les ouvertures de paix présentées par la députation, M. de Mézy, qui savait combien de fois les Français avaient été trompés par de semblables propositions, se leva, après avoir consulté ceux qui l'entouraient, et répondit :

« Je suis touché de la démarche de mes fils, et je la veux bien croire sincère ; mais comment se fait-il que vous prétendiez parler au nom des Cinq Cantons tandis que je ne vois ici que des envoyés d'Agnier, de Goyogouin et de Tsonnontouan ? Si les cinq grandes tribus iroquoises demandent la paix, pourquoi n'y en a-t-il que trois qui m'aient envoyé des ambassadeurs ? »

Griffe-d'Ours ne répondit pas, le gouverneur reprit :

« Le grand chef des Agniers a bien eu raison de dire que les Iroquois n'ont malheureusement que trop massacré de Français ; et si vous voulez apaiser les mânes de vos parents, nous ne saurions calmer celles de nos frères que vous assassinez traitreusement chaque jour. Les lamentations de mes fils trépassés ont traversé l'Océan. Le grand Ononchio, mon maître, les a entendues par delà l'immense lac salé. Il vient de m'écrire qu'il enverra bientôt à ses enfants du Canada une troupe de guerriers assez nombreuse pour aller raser vos bourgades, massacrer tous vos combattants et amener captives à Québec les femmes des Cinq Cantons pour nous aider à cultiver nos champs. »

« Je ne saurais donc rien conclure maintenant. Lorsque nos troupes seront arrivées, si vous voulez vraiment la paix, revenez alors, accompagnés des députés des Cinq Cantons, en ayant soin aussi d'amener avec vous des otages pour la garantie des négociations, et des présents pour apaiser les parents de ceux qui sont tombés sous vos coups. »

« Alors le grand Ononchio décida. »

« Tes enfants, répartit Griffe-d'Ours, n'étaient pas assez nombreux, et trop étroit était leur canot pour t'apporter des présents. Mais voici trois de mes frères d'Agnier, de Goyogouin et de Tsonnontouan qui veulent bien rester avec toi comme otages. »

« Ils sont les bienvenus, répliqua le gouverneur, et je les traiterai comme s'ils étaient mes fils, pendant toute la durée de leur séjour près de moi. »

« Maintenant, que le chef et les guerriers qui l'accompagnent veuillent bien passer avec moi sur la terrasse du château, afin qu'on dresse ici la table d'un repas que je leur offre au nom d'Ononchio ! »

M. de Mézy tenait à bien traiter les députés.

Puis, s'adressant aux gens de sa suite : —Vous voudrez bien, Messieurs, vous joindre à nous.

(1) Plusieurs phrases de cette harangue sont tirées des relations du temps.

Un valet ouvrit les deux battants de la porte qui donnait sur la terrasse, et M. de Mézy s'effaça pour laisser défilier ses hôtes. Le dernier d'entre eux, il y en avait au moins trente, venait à peine de mettre le pied sur la galerie, lorsqu'un craquement prolongé se fit entendre sous leurs pas.

Instinctivement chacun veut se précipiter vers la porte. Mais ce brusque mouvement achève de briser les poutres vermoulues de la terrasse, qui, trop vieille et trop faible pour supporter autant de monde, s'effondre avec fracas sur le flanc de la falaise.

Un grand cri d'effroi retentit, et tous, militaires, conseillers et Sauvages, tombent, roulent pile-mêle avec les tronçons de la terrasse, qui s'écroute sur le roc à vingt pieds de hauteur.

Seul, le gouverneur, qui allait suivre ses hôtes, est resté dans l'embrasure de la porte, un pied dans le vide. Pâle, il se jette promptement en arrière, et regarde avec stupeur cet amas d'hommes et de débris qui grouillent à ses pieds.

Heureusement qu'à cette époque le flanc de la falaise était encore garni de quelques arbres et d'arbustes, qui arrêtaient la chute de la galerie ; car si le roc eût été dénudé comme aujourd'hui, ils eussent été précipités à plus de cent quatre-vingts pieds.

Tous ceux qui étaient tombés s'accrochaient aux branches et aux racines pour s'empêcher de glisser sur la pente rapide du rocher. Au-dessus des clameurs générales retentissaient les sonores jurons de Mornac. Précipité d'en haut l'un des premiers, le Gascon avait reçu tout le choc et le poids du corps de Griffe-d'Ours, qui lui était tombé à califourchon sur les épaules.

—Mordious ! s'écriait-il en se démenant comme un diable, allez-vous bien descendre de sur mon dos ! Eh ! là, sandis ! monsieur le Sauvage, vous n'êtes pas une plume, savez-vous ! Cap de diou ! vous m'étreintez !...

Un soubresaut désarçonna son cavalier, qui, surpris de la brusque dégringolade de la galerie et saisi d'un soupçon de trahison, tira tout aussitôt de sa gaine le couteau à scalper qu'il portait à la ceinture, et fit mine de se jeter sur le chevalier.

—Tout beau ! monsieur l'Iroquois ! s'écria Mornac en dégainant aussi, parce que nous avons failli nous rompre le col ensemble, faudra-t-il maintenant nous couper la gorge ?

Un éclair de réflexion démontra à Griffe-d'Ours que la chute de la galerie, qui avait indistinctement entraîné avec elle sauvages et blancs, ne provenait que d'un simple accident, et il rengaina son couteau.

Mornac grommelait tout en se retenant aux branches d'un sapin rabougri :

—Par la corbleu ! le guignon me poursuit ju qu'ici ! Je croyais pourtant bien qu'il m'avait lâché à Brest, où j'ai perdu, sur une carte, la veille de mon départ, les dernières mille pistoles, ou à peu près, qui me restaient de tout l'héritage de mes vénérables aïeux !

Il fut interrompu dans ses réflexions mélancoliques par un nouveau cri d'effroi.

Penchés sur la cime du roc, les acteurs de cette scène tragi-comique regardaient en bas.

Mornac se pencha comme les autres.

Il vit trois des Sauvages de l'ambassade qui glissaient sur la pente de la falaise avec une rapidité vertigineuse. Les malheureux avaient cependant gardé tout leur sang-froid, car ils descendaient sans rouler, et restaient assis en se retenant à chaque branche, à toute racine, à la moindre aspérité de rocher, qui faisaient saillie sous leurs mains.

En trois secondes, ils touchèrent la base du roc et se relevèrent sains et saufs.

Mais le merveilleux ne devait pas en rester là. Car bien loin de s'arrêter et de se fêter pour constater s'ils sont intacts dans tous leurs membres, les trois Iroquois bondissent aussitôt sur leurs pieds, courent avec d'énormes enjambées dans la rue Champlain, et se glissent entre les maisons, encore clair-semées à cette époque, pour apparaître bientôt après sur la grève du Cul-de-Sac.

Là, couchés sur le flanc, dormaient les légers canots d'écorce des ambassadeurs iroquois.

En prendre un sur leurs épaules et le porter, toujours au pas de course, jusqu'à l'eau du fleuve, est pour eux l'affaire d'un moment. Les trois Sauvages se retournant vers la ville, jetent alors trois cris de défi, qui montent en hurlements prolongés vers le château. Puis ils sautent dans la pirogue, saisissent les avirons, et, d'une main prompte et sûre font bondir en avant le canot, qui fend l'onde avec la rapidité de la flèche et disparaît en un instant derrière l'angle abrupt du Cap-aux-Diamants.

Ceux qui s'enfuyaient ainsi avec tant de précipitation, étaient les trois otages que Griffe-d'Ours avait dit devoir rester avec M. de Mézy.

Un quart d'heure après, les autres acteurs de ce drame, qui avait failli tourner à la tragédie, s'époussaient dans la salle du château en riant de leur mésaventure. A part quelques contusions reçues, personne n'était sérieusement blessé. (1)

(A continuer.)

(1) Cet incident est historique. Il est ainsi raconté dans la Relation des Jésuites de 1654. A l'une des assemblées tenues à Québec à l'occasion d'une ambassade iroquoise, assièrent des Français et des Sauvages alliés, qu'on avait convoqués pour délibérer. « Ceux qui s'y trouvaient s'étant glissés en grand nombre de la salle du château dans une galerie qui regardait sur le grand fleuve, cette galerie ne se trouva pas assez forte pour soutenir tant de monde, si bien qu'elle se rompit, et tous les Français et les Sauvages, les libres et les captifs, se trouvèrent pile-mêle hors du fort, sans avoir passé par la porte. Personne, Dieu merci, ne fut notablement effrangé. »

(1) Pour constater la précision de ces détails qu'on feuilleta le "Dictionnaire Généalogique" de M. Tanguay. Ce précieux ouvrage n'a été d'une grande utilité.

On a remarqué, sans doute, que l'intendant ne figure point parmi ces personnages ; c'est que M. Robert, conseiller d'Etat, le premier qui ait été nommé intendant de justice, de police, de finance et de marine pour la Nouvelle-France, ne vint jamais au Canada. M. Talon, qui arriva à Québec en 1665, est le premier qui ait exercé cet emploi dans la Nouvelle-France.



1873. Ligne de Vapeurs de la Malle Royale, DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vapeur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connexion avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÈQUE. (Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides. Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques au Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

R. W. SHEPHERD, Président.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL.

HOTEL SAINT-LOUIS, KAMOURASKA

LE SOUSSIGNÉ informe les Touristes qu'il vient d'ouvrir le grand Hôtel tenu par Mme. Smith depuis six ans. Il a fait à cet établissement les réparations nécessaires pour qu'il demeure une maison de première classe.

Le vapeur "Clyde" fera régulièrement deux voyages par semaine. Le quai n'est qu'à quelques pas de l'Hôtel. Les voitures de M. Thomas Ward seront constamment à la disposition de nos hôtes, et il y aura aussi des chaloupes pour les excursions aux îles ainsi que pour la pêche.

A. E. TALBOT, propriétaire.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Soussigné, et endossées "Soumission pour des travaux à Ste. Anne, Rivière des Outaouais," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, le QUINZIÈME jour de Juillet prochain, pour la confection d'un chenal à travers le haut-fond au pied du Rapide St. Anne, Rivière des Outaouais.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question à ce Bureau et au Bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après MIDDY, le DEUXIÈME jour de JUILLET, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque soumission.

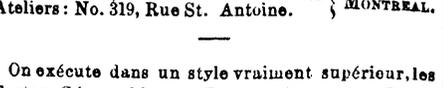
Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 21 Juin 1873.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.



O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché.



ELARGISSEMENT DU CANAL LACHINE.

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Soussigné et endossées "Soumission pour le Canal Lachine," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, le 8me jour de Juillet prochain, pour la construction de deux Ecluses, d'un Barrage avec pertuis et d'un Bassin, près de l'extrémité inférieure du Canal Lachine, à Montréal, l'excavation, etc., etc., que nécessitent les travaux précédents, l'élargissement du Bassin connu sous le nom de Bassin No. 2, et le creusement du chenal, et la construction d'un nouveau Bassin à l'est du pont de la rue Wellington.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question à ce Bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après MIDDY, le 17me jour de Juin courant, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 7 Juin 1873.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Description of prizes and their values. Includes items like 'Une propriété (Rue du Bassin, Montréal)', 'Deux lots de terre', etc.

DONS:

- List of donations: 1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes. etc.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés de Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS, 20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement, Montréal, 22 janvier.

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa.

Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays.

C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

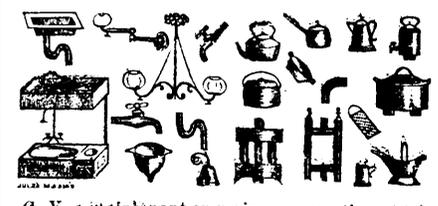
La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine" comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers. Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLOMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plomberie et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 xz.

ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS, GLACIÈRES, SABOTIÈRES, COUVERTS EN FIL DE FER, POTS ET VASES pour Eau à la glace, CASSE-GLACE, etc., etc.

Aussi: Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Fouets Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, (Enseigne du Cadenas d'or.) 4-24 xz.

KAMOURASKA, KAMOURASKA.

LES TOURISTES désirant retenir, pour la saison des Bains, un MAGNIFIQUE LOGEMENT, pouvant recevoir une famille nombreuse, situé à proximité du Bureau de Poste et du Bureau de Télégraphe à Kamouraska, sont priés de s'adresser à

JOS. G. PELLETIER, N. P. Kamouraska, 19 Mai 1873. 4-22 e

DAY & DEBLOIS,

FONDEURS ET MANUFACTURIERS, No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN, MONTREAL.

EXÉCUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisses, savoir: Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Un assortiment complet d'ustensils de cuisine, de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sculptures et réparations faites à ordre sous le plus court délai, à bas prix. 4-21 l

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-20 xz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22 xz

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$1.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 tf

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp. l'endroit de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Pianos échangés. Orgues à louer.

Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versement. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Recollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44 xz

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent. R. S. M. BOUCHETTE, Com'issaire des Douanes.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.)

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319 MONTREAL.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché. PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49 xz

"L'OPINION PUBLIQUE." Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE. ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.